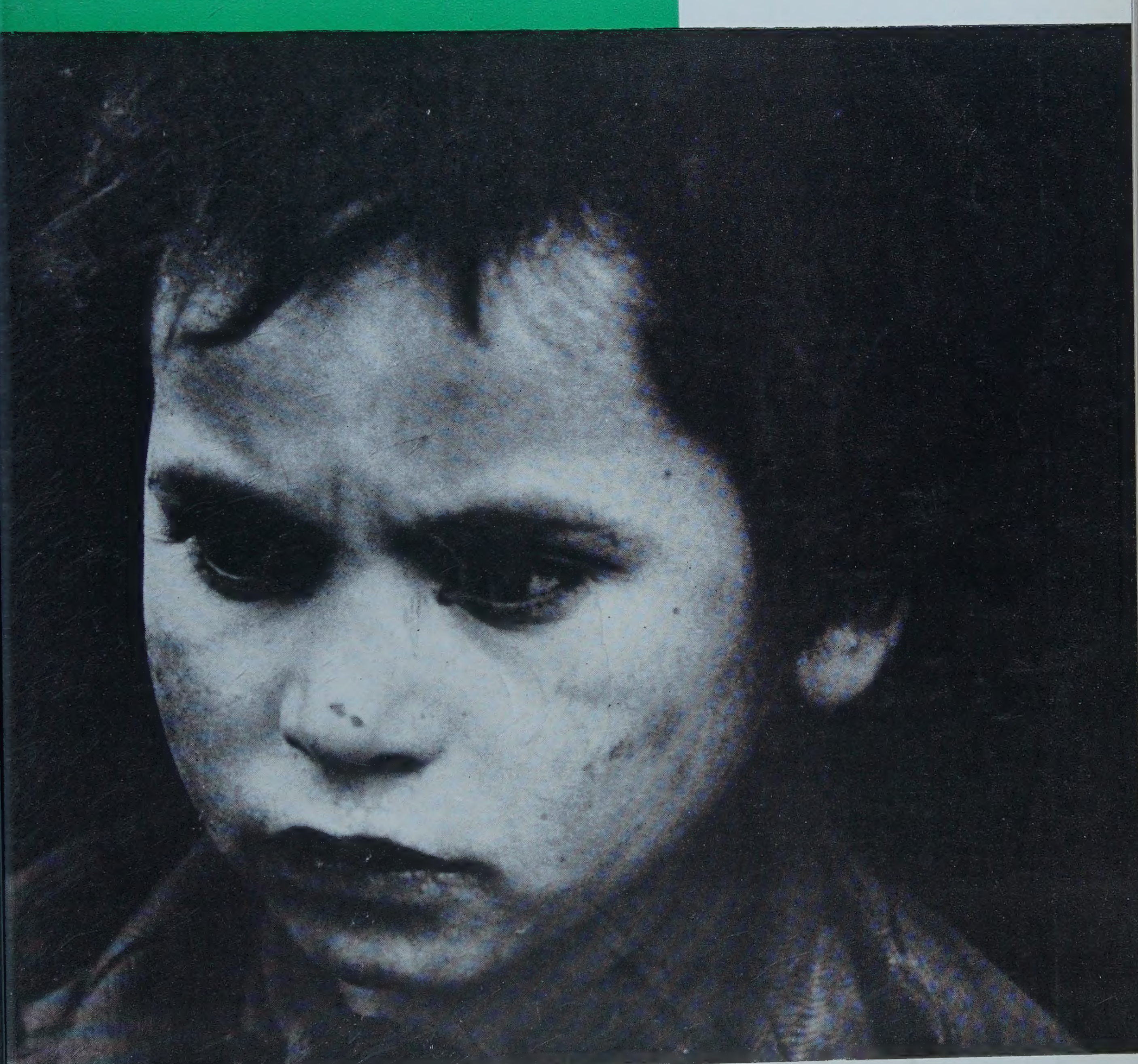
INFORMATIONS catholiques internationales

N° 72 — 15 MAI 1958



B, Hooligans, Vitelloni, Demi-sels, Taiyo zoku, Tsotsis...

LA JEUNESSE EN PÉRIL

100 frs

Directeur :
Georges HOURDIN

INFORMATIONS catholiques internationales

Rédacteur en chef :
J.-P. DUBOIS-DUMÉE

SOMMAIRE DU N° 72

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

	FRANCE	ETRANGER
Le numéro	100 Fr.	110 Fr.
Abonnements ordinaires — 6 mois (12 n°s)	1.100 Fr.	1.200 Fr.
Abonnements ordinaires — 1 an	2.000 Fr.	2.300 Fr.
Abonnements de soutien — 6 mois	1.500 Fr.	
Abonnements de soutien — 1 an	2.500 Fr.	

163, boulevard Malesherbes, PARIS-17e — Tél. : CAR. 85-86 - C.C.P. : Paris 8210-20

N° 72

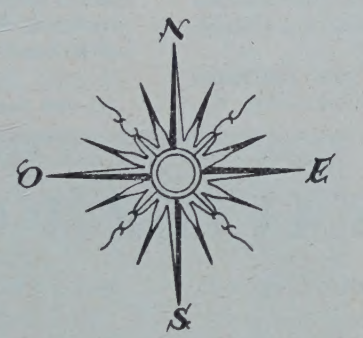
INFORMATIONS catholiques internationales

15 MAI 1958

APRÈS NOS JOURNÉES D'ÉTUDES

A la lecture du programme de nos journées d'études des 3 et 4 mai, et surtout du titre que nous leur avions donné : « L'avenir de l'Eglise dans le monde », un ecclésiastique motiva à peu près de cette façon sa non participation : « beau programme, beau travail, mais c'est l'affaire de l'Esprit Saint. »

Nous avons craint un moment que trop de nos lecteurs partagent cette conception hautement spirituelle des destinées de l'Eglise. Le jour venu, le soleil enfin printanier qui régnait accrut encore cette crainte de nous retrouver seuls dans une salle vide.



Mais la salle était pleine. Elle déborda. Deux cent soixante-dix inscrits sur les registres du secrétariat. Avec les invités et les non-inscrits, trois cents personnes au moins passèrent boulevard Malesherbes. Qui étaient ces participants ? Nous n'avons pas fait de recensement. Après tout, peu importe. Quand, de l'estrade, on regardait le public, ce qui, plus que tout, frappait le regard, c'était l'extrême attention de tous, hommes et femmes, religieux ou laïcs, jeunes et moins jeunes : des premiers rangs aux derniers et jusque dehors, de la première séance à la dernière, ont prit des flots de notes. Il est rare de rencontrer des congressistes plus soucieux d'apprendre que de parler. Il ne s'agissait pas cette fois de souci seulement, mais de soif.

Tous les départements français, ou peu s'en faut, étaient représentés. Mais on comptait aussi des représentants de pays plus lointains : Belgique, Hollande, Allemagne, Italie, Espagne, Argentine, Cameroun...

Sans parler des orateurs. Grâce à leur obligeance, nous avons pu tenir toutes nos promesses. Seul, M. Alioune Diop, astreint à un repos urgent et prolongé, n'a pu venir. Il a été remplacé au pied levé par le R.P. Rétif dont la science précise s'alliait très bien au témoignage direct apporté par M. Rabemananjara. Comme nous avions osé l'espérer, M. Vittorino Veronese, président du Conseil exécutif de l'UNESCO et président du Comité permanent des Congrès internationaux pour l'Apostolat des laïcs, put venir passer une après-midi avec nous. Le R.P. Lebret a droit, lui aussi, à un remerciement spécial : sa présence continuelle ne marquait pas seulement sa sympathie à l'égard de notre travail ; par ses questions ou interventions, le R.P. Lebret assura comme un lien entre des séances aussi diverses que les grands ensembles géographiques qu'elles prétendaient explorer. Mais d'autres personnalités encore ont enrichi ces journées de leur expérience : le R.P. Quéguiner, par exemple, conseiller ecclésiastique du Centre de liaison des O.I.C. auprès de l'UNESCO, ou M. l'abbé Houtart, directeur du Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles et artisan du premier annuaire catholique mondial, actuellement sous presses.

Nous avons donc beaucoup parlé, sous forme d'interviews, de la Chine et des Chinois, de l'Afrique et de Madagascar, de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Islam. C'était comme un grand « Tour d'horizon ». C'était, aussi bien, comme un grand comité de rédaction auquel non seulement quelque 300 de nos lecteurs étaient associés, mais encore des compétences de premier plan. Progressivement, entretien après entretien, nous avons tous vu clairement se dessiner un certain nombre de lignes de forces qui sont celles que les chrétiens d'aujourd'hui doivent suivre, s'ils veulent, non pas faire le travail du Saint-Esprit, mais être d'attentifs et efficaces instruments de l'Esprit dans le monde d'aujourd'hui, en recherche et en attente.

C'est par exemple un certain devoir de lucidité. L'avenir de l'Eglise dans le monde dépend pour une part de l'effort qu'elle fera pour connaître et apprécier aussi exactement que possible la situation — il vaudrait mieux dire les situations — et les besoins de ce monde.

C'est aussi et corrélativement la nécessité de créer et multiplier les centres de recherches et d'études, dans les grands centres vitaux de l'humanité actuelle, pour former des élites chrétiennes capables d'un côté d'informer l'ensemble du corps de l'Eglise des grandes évolutions et des grands ensembles de besoins, et, d'un autre côté, de faire la preuve par l'efficacité

que le christianisme ne se contente pas de compatir aux angoisses des hommes.

L'Eglise et le monde ont besoin de « techniciens ». Mais on l'a souligné : l'érudition ni l'efficience technique ne doivent nous obnubiler. Les apôtres ont affronté les civilisations sans autres armes ni bagages que la Parole de Dieu. L'Eglise et le monde ont, aujourd'hui comme hier, besoin aussi de simples mais authentiques « spécialistes de l'Evangile », et rien que de l'Evangile.

Quoi encore ? L'appel aux théologiens. Il a été plusieurs fois répété. Mgr Montini demandait récemment que l'on distingue « ce qu'il y a de ferme et d'éternel dans le christianisme et de stable dans ses manifestations juridique et historique et ce qui, dans le christianisme, est mouvant vers une expression nouvelle et supérieure, correspondant mieux à son but qui est de sauver l'homme en le régénérant intérieurement et socialement ». Il est plus nécessaire et urgent aujourd'hui que jamais, dans ce monde qui bouge, que se mette en mouvement ce qui, dans le christianisme, est mouvant. Ce n'est pas seulement un subterfuge de laïcs de penser et de dire que les théologiens ont ici leur part de responsabilités.

Une condition essentielle de l'efficacité de la recherche — théologique ou autre — est la « desoccidentalisation ». Les orateurs non européens ne furent pas seuls à souligner les méfaits ou en tout cas le caractère tout à fait démodé et vieillot de l' « ethnocentrisme ».

C'est peut-être sur ce point que nos journées d'études ont constitué, au-delà de l'information, un acte positif. Car elles furent deux journées de « dépaysement ». Elles réalisèrent peut-être l'approche la plus avancée de ce que nous cherchons quinzaine après quinzaine dans cette revue : voir et comprendre l'Afrique et ses chrétiens, ou l'Asie, ou l'Amérique... avec les yeux et les critères mêmes des Africains ou des Chinois, ou des Américains... Trois cents de nos lecteurs ont mieux compris notre effort en ce sens. Leur attention et leur satisfaction constituent pour nous un encouragement.

Il n'est pas possible de rendre compte ici plus en détail de ces journées. Tous les entretiens ont été enregistrés. La lecture et le dépouillement de cet enregistrement représente un gros travail. Nous sommes seulement sûrs qu'il y a sur ces dix bobines une mine d'idées, d'informations et de réflexions dont nous ferons profiter tous nos lecteurs au maximum.

Peut-être sous la forme d'une brochure. Le numéro 1 des « Cahiers des *I. C. I.* » est paru. Nous l'avons édité pour les participants de nos journées d'études. Il n'est pas dans le commerce, mais on peut nous le demander (1). Sous le titre : « Sommes-nous en révolution ? », nous avons regroupé dans ce cahier nos deux grandes interviews des RR.PP. Lebret et Dubarle. Notre intention est de poursuivre cette collection en rassemblant ainsi des « Dossiers » traitant d'un thème commun. Ces « cahiers » pallieront l'épuisement d'un nombre croissant de nos numéros. Ils peuvent, en outre, constituer d'utiles instruments de travail.

(1) Voir page 22.

LE SAVIEZ-VOUS ?

● Vers la béatification d'Edel Quinn ?

Le procès de béatification d'Edel Quinn vient d'être introduit auprès du tribunal ecclésiastique de Nairobi, au Kenya. Née en Irlande le 14 septembre 1907, Edel Quinn fut empêchée par la maladie d'entrer chez les Clarisses. Entrée à la Légion de Marie, elle s'offre, en 1936, à partir pour l'Afrique orientale anglaise. En dépit de sa santé chancelante, avec pour tout bagage sa foi et son humour, elle parcourt alors le Zanzibar le Kénya, le Tanganyika, l'Ouganda, Le Nyassaland, l'île Maurice. Par tout, elle fonde des *praesidia* de la Légion. Elle meurt enfin à Nairobi, en odeur de sainteté, le 12 mai 1944, âgée de 37 ans.



● Bienheureuse Thérèse de Jésus.

Le 27 avril a été proclamée bienheureuse, en la Basilique Saint-Pierre de Rome, Mère Thérèse de Jèsus Jornet y Ibars. Née en 1843 et décédée en 1897, cette religieuse espagnole est la fondatrice des Petites Sœurs des Vieillards abandonnés. Cette Congrégation compte aujourd'hui 2.700 religieuses vouées dans le monde à l'assistance de 17.500 vieillards.

● La coopérative de Nazareth.

Professeur de séminaire en France, puis docker à Marseille, puis matelot de pont sur un paquebot israélien, puis plongeur à la cuisine d'un kibboutz, puis manœuvre-maçon chez un entrepreneur arabe de Nazareth, le Père Gauthier a donné le 5 mai à Paris une conférence de presse placée sous la triple présidence d'honneur du cardinal Feltin, du pasteur Boegner et de Mgr Rodhain. L'objet de cette conférence était d'« amorcer la pompe » de la « Coopérative ouvrière et artisanale de Nazareth ». Cette coopérative, qui groupe des catholiques (grecs et latins), des orthodoxes et des musulmans, veut procurer à ses membres travail et moyens de production. Plusieurs jeunes de France et de Belgique partiront l'été prochain prêter la main aux coopérateurs de Nazareth et vivre leur vie.

● L'enseignement : problème social.

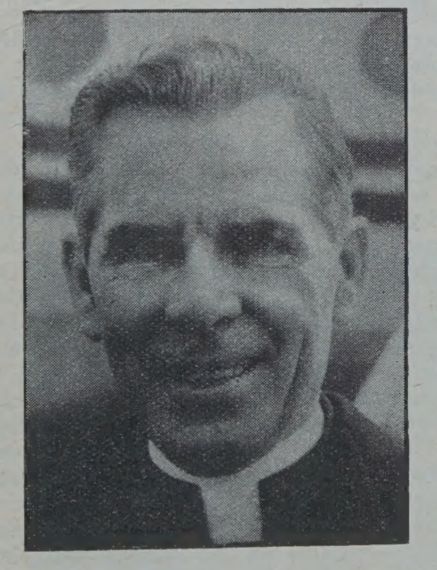
La Semaine Sociale, qui se réunira à Versailles, du 12 au 17 juillet prochain, a choisi pour thème : « L'enseignement, problème social ». Recrutement, situation économique et niveau social des maîtres, origine et avenir des élèves, orientation professionnelle et sélection des élites, préparation des jeunes à leur rôle de parents, de travailleurs, de citoyens, relations de l'école avec la vie locale, professionnelle, nationale, internationale, adaptation des programmes et des méthodes aux besoins d'une civilisation : autant d'aspects qu'exploreront dix-huit cours et trois séries de carrefours.

JAMAIS TANT DE RICHESSE ET TANT DE PAUVRETÉ

par **Mgr Fulton J. SHEEN.**

La réputation de Mgr Fulton Sheen, évêque auxiliaire de New York, s'étend bien au-delà du public de la télévision américaine auquel il s'est adressé régulièrement pendant des années. Le problème qu'il aborde dans le texte ci-dessous est un problème crucial pour les Etats-Unis (et, dans une large mesure, pour l'Occident) : les batailles annuelles pour l'aide à l'étranger au Sénat et dans l'opinion en témoignent. Président de l'Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi aux U. S. A., Mgr Sheen traite ce problème en homme d'Eglise accoutumé à penser en termes de solidarité mondiale. Mgr Sheen parle aussi en Américain : de là, certaines expressions et angles de vue caractéristiques. Ces réflexions sont tirées d'un discours prononcé à New York le 25 février dernier, devant des hommes politiques.

JAMAIS jusqu'ici, dans l'histoire du monde, il n'y a eu tant de richesse ; jamais jusqu'ici, dans l'histoire du monde, il n'y a eu tant de pauvreté ; jamais, jusqu'ici, il n'y a eu tant d'éducation ; jamais, jusqu'ici, si peu de gens parviennent à la connaissance de la vérité ; jamais, jusqu'ici, tant de puissance et jamais jusqu'ici, cette puissance n'a été ainsi préparée pour être employée pour la destruction de la vie humaine.



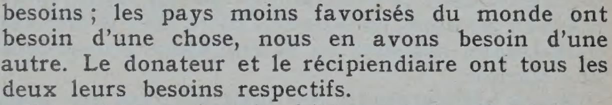
Notre devoir moral d'aider les moins favorisés découle du fait que nous avons du superflu et que le superflu de richesse est le nécessaire des pauvres. C'était un païen, Térence, qui a dit : « la charité commence chez soi ».

Ce fut le Christ, le Fils de Dieu qui, dans la parabole du Bon Samaritain, proclama que la charité commence loin de chez soi par les peuples qui ne sont ni de notre race, ni de notre pays.

Une deuxième raison pour notre obligation morale d'aider les autres est le fait que la terre et sa plénitude ont été créés par Dieu pour tous les pays de la terre et non pour l'avantage privilégié de quelques-uns.

La diversité des peuples et des races est semblable à un degré moindre à la diversité des cellules et des organes dans le corps humain. Telle est l'interdépendance qui existe entre eux : la souffrance de l'un est la souffrance de tous et la prospérité de l'un est la prospérité de tous.

En aidant les pays moins favorisés nous ne devons pas nous croire supérieurs parce que nous sommes économiquement plus riches ; ou penser que ceux qui sont aidés sont inférieurs parce qu'ils sont économiquement plus pauvres. Il y a plusieurs sortes de besoins ; les pays moins favorisés du monde ont besoin d'une chose, nous en avons besoin d'une autre. Le donateur et le récipiendiaire ont tous les deux leurs besoins respectifs.



Les pays moins favorisés ont besoin de nos machines pour leurs champs, nos vêtements pour se mettre sur leur dos, nos souliers pour leurs pieds et notre nourriture pour leur estomac.

Nous aussi nous sommes en besoin : nous sommes pauvres d'une autre manière. Nous avons besoin de justifier notre richesse en la partageant. Nous avons besoin de remercier Dieu pour avoir fait de nous la nation la plus prospère de la terre ; nous avons besoin de la bénédiction du ciel sur nos cœurs et de la grâce de Dieu sur tout notre être.

C'est pourquoi c'est avec humilité et non avec orgueil et supériorité que nous tendons nos mains vers ceux qui ont besoin. A eux incombe le fardeau d'être sous-favorisés, à nous le fardeau d'être sur-favorisés.

C'est leur estomac qui est vide, il est possible que ce soit notre cœur qui le soit. En tout cas il est concevable qu'ils puissent se passer de notre aide, mais nous ne pouvons continuer à rester sans justice et sans charité...

Mais les gouvernements ne sont pas complètement inspirés par un amour de bienfaisance ou l'amour des autres pour eux-mêmes. L'aide étrangère a beaucoup d'aspects : militaire, politique, économique et social. L'un de ces aspects qui vaut la peine d'être examiné est le don d'une aide en vue de combattre le communisme en gardant les nations sous-favorisées dans l'orbite du monde libre.

En relation avec l'idée que l'aide étrangère combat le communisme, nous voudrions souligner trois avertissements et trois recommandations.

Le Seigneur n'est pas un "roi du pain".

Premier avertissement : il n'y a rien dans l'aide étrangère qui en fasse d'elle-même et par elle-même une arme efficace contre le communisme. Une aide peut être donnée par les Etats-Unis pour combattre le communisme, mais une aide peut aussi être donnée et est de fait donnée par les Soviets pour étendre le communisme...

Deuxième avertissement : C'est une illusion de croire que celui qui donne le plus est assuré de gagner les sous-favorisés. De ce point de vue, aider l'étranger c'est comme faire la cour et il est bon de se rappeler qu'une jeune fille n'épouse pas toujours celui qui lui fait les plus grands cadeaux...

Troisième avertissement : Eviter de chercher d'amener les autres peuples dans notre orbite par les moyens économiques seuls. Agir ainsi serait nous mettre exactement sur le même pied que les Soviets, à savoir le matérialisme. Le répudiant en théorie, mais l'affirmant en pratique, nous ferions nôtre ainsi le principe fondamental marxiste du déterminisme économique de l'histoire.

Et ce qu'il y aurait de tragique, c'est que nous agirions ainsi à l'égard de peuples qui refusent eux-mêmes d'accepter la primauté de l'économique.

(C'est pourquoi) l'aide étrangère des Etats-Unis doit introduire quelque autre facteur entre l'économique, le politique, le militaire, un facteur qui est le plus fort de nos traditions nationales et dont les Soviets non seulement manquent mais qu'ils recherchent.

Ils craignent une chose dans nos relations avec le reste du monde, c'est que nous prenions conscience de ce défaut qui les rend suspects à tous les peuples d'Asie et d'Afrique, et c'est notre croyance en Dieu, en la dignité de la personne humaine, en la liberté de conscience et dans le principe que l'Etat existe pour l'homme et non l'homme pour l'Etat.

Lorsque nous agissons d'après le principe du communisme que la matière seule a de l'importance, nous sommes faibles et ils sont forts ; quand nous donnons l'aide économique sur la base que la matière n'a pas d'importance, ils sont sans puissance et nous sommes forts.

Dans cette perspective, reconnaissez qu'il existe ce qu'on peut appeler une troisième puissance mondiale qui, malgré ses différences fondamentales avec le christianisme et le judaïsme, croit néanmoins en Dieu et la prière. Une personne sur sept dans le monde est musulmane, 375 millions de musulmans dans le monde constituent une grande force supranationale.

Déjà les forces anti-Dieu ont gagné quelques-uns de leurs gouvernements et dans une large mesure parce que nous avons été silencieux sur la différence fondamentale entre eux et les Soviets. On peut rendre l'Islam sympathique au monde libre, davantage en reconnaissance de sa foi en Dieu que par une aide simplement économique qui ignorerait cette croyance.

L'un des coups anticommunistes les plus forts du monde est ignoré. En raison de notre insistance sur l'économique, nous sommes placés sur le même niveau que les forces anti-Dieu.

Une autre recommandation serait pour les Etats-Unis, d'utiliser les grandes forces de service et de charité qui sont actuellement dispersées à travers le monde.

Je me réfère aux milliers d'agences d'amélioration sociale des missionnaires chrétiens et dans certains cas, des travailleurs juifs qui vivent avec les populations sous-favorisées, qui parlent leur langue, partagent leur faim et sont identifiés avec le peuple.

(...) J'attire l'attention sur les protestants qui dépensent chaque année 44 millions de dollars pour l'éducation, pour des fermes agricoles, des hôpitaux, des léproseries, des dispensaires dans les pays sous-favorisés du monde.

Pourquoi ne canaliserait-on pas un peu de l'aide étrangère à travers ces agences exclusivement pour les besoins médicaux et sociaux des sous-favorisés ? Je ne parle pas ici d'aide pour des buts d'apostolat, car Notre Seigneur refusa d'être « un roi du pain ».

Trop souvent, notre gouvernement quand il désire donner aux autres nations un échantillon de notre culture, leur envoie... un acteur de cinéma, oubliant non seulement que ces nations attendent plus de nous, mais aussi que nous avons beaucoup plus à donner.

Dieu jouera sur les touches noires.

Si l'aide était donnée pour aider les buts exclusivement sociaux mentionnés, elle absoudrait l'aide étrangère du stigmate qui s'y attache à savoir qu'elle est donnée seulement pour des buts politiques et militaires.

Le pouvoir du monde politique, économique, social et militaire est en train de passer à l'Est. Le continent de l'avenir c'est l'Afrique. Dans cent cinquante ans d'ici, l'Afrique sera industrialisée comme les Etats-Unis le sont aujourd'hui.

Nous, de l'Occident, avons été supérieurs non pas parce que nous avons été blancs, mais parce que nous avons été chrétiens. Au moment où nous perdons cette foi, nous perdons notre supériorité. Dieu a joué assez longtemps sur les touches blanches et à l'avenir Dieu jouera sur les touches noires pour créer une nouvelle mélodie et une nouvelle culture.

C'est la perte du spirituel qui nous fait penser seulement, en termes économiques et ainsi fait de nous des rivaux en compétition avec les Soviets athées. Dostoïeski nous a mis en garde : « Un jour vient où les hommes diront : il n'y a pas de crime il n'y a pas de péché, il n'y a pas de culpabilité, il y a seulement la faim... et ils viendront criant et rampant à nos pieds disant : donnez-nous du pain».

Les Soviets voudraient faire croire au monde qu'il n'y a que la faim du ventre. Notre grand pays qui s'est élevé à la prospérité parce qu'il soutient que Dieu a doté les hommes de certains droits inaliénables, doit reconnaître que « l'homme ne vit pas seulement de pain ».

Voici le nœud de la question de l'aide étrangère.

DE FRANCE

Au Congrès national des Secrétariats sociaux :

De l'action familiale aux problèmes d'outre-mer

Le Congrès de l'Union nationale des Secrétariats sociaux qui s'est tenu les 3 et 4 mai, à Paris, a étudié quatre problèmes importants à l'heure actuelle : l'aménagement du territoire, l'action familiale, la politique de l'habitat, la conscience chrétienne devant les problèmes d'outre-mer.

Aux dirigeants des Secrétariats sociaux de province s'étaient joints des représentants des principaux mouvements d'Action catholique et de nombreux spécialistes des questions discutées. Mgr Villot, secrétaire de l'épiscopat, apporta le témoignage de la confiance accordée par les évêques aux équipes de l'Action sociale. « En face des problèmes immenses que pose l'évolution actuelle, a-t-il dit, l'action sociale est une des réponses que l'Eglise apporte au monde moderne, l'Eglise fidèle à son passé, mais regardant hardiment vers l'avenir. »

Soulignant pour sa part l'importance des conclusions tirées par les quatre commissions de travail, M. Charles Blondel, président des Secrétariats sociaux, insista sur le double réalisme nécessaire au travail des équipes : fidélité à l'action concrète, souci de restituer toute étude ou effort particulier dans son contexte global. Les militants de l'Action sociale doivent à la fois être engagés et faire preuve d'une volonté de culture toujours en éveil.

Les séances plénières ont permis aux congressistes d'entendre trois conférences. Le premier, M. l'abbé Portier, aumônier national, analysa longuement les dimensions nouvelles prises par le social et le politique dans la société contemporaine et, partant, les nouvelles attitudes possibles de l'Eglise à l'égard de ces domaines. Cette conférence fut peut-être la plus riche de recherches et d'enseignements. On annonce qu'elle sera ronéotypée.

Joseph Folliet traita, de son côté, de la conscience française devant les peuples d'outre-mer et M. Alain Barrère des perspectives économiques confrontées avec les données de l'expansion démographique.

Quant aux commissions de travail, elles présentèrent des conclusions dont nous ne pouvons citer que l'essentiel :

● **Aménagement du territoire :** les Secrétariats sociaux demandent « un plan d'aménagement de l'ensemble du territoire », « une réforme des institutions s'intéressant à l'aménagement du territoire par une représentation organique de toutes les forces vives de la Nation, et en particulier, des ouvriers et des paysans » et « que l'on se préoccupe de la réanimation des zones rurales autour des petits centres d'attraction jouant un rôle non seulement économique mais surtout social et culturel ».

● **Outre-mer :** Constatant que « trop de passions empêchent la pénétration d'une information objective sur les problèmes d'Algérie et d'Afrique noire », la Commission invite les Secrétariats sociaux « à s'associer avec d'autres mouvements pour organiser des Journées d'études. Celles-ci devraient se proposer une analyse scientifique des situations et un éclairage doctrinal à partir des textes pontificaux et des déclarations épiscopales ».

● **Habitat :** Après avoir insisté « sur la nécessité primordiale de l'augmentation des crédits affectés à la construction », la commission s'est surtout alarmée « de l'inadéquation entre les normes pratiquées et les exigences de la vie familiale, cette inadéquation engendrant de profonds malaises et même de véritables troubles de l'équilibre psychologique et moral des personnes ». Elle a envisagé un certain nombre de remèdes possibles à cette inadéquation.

● **Action familiale :** La commission s'est, ici, « penchée sur les progrès actuels et à faire dans les mouvements familiaux privés » et sur la nécessité « d'un effort d'éveil et de formation de militants familiaux ».

●

Au Cercle Saint-Jean-Baptiste :

Adoration, technique et mission

Les 26 et 27 avril se sont tenues les journées d'études du Cercle Saint-Jean-Baptiste. Elles ont groupé environ 600 participants, appartenant à la fois aux milieux étudiants et professionnels. La participation étrangère a été considérable. Parmi les personnalités se trouvaient le R.P. Abbé de Port-Salut ; le R.P. Prieur de Toumliline ; Mgr Warkowsky, de Bonn. Mgr Villot avait bien accepté de présider la matinée du dimanche. La plupart des mouvements catholiques préoccupés des problèmes d'Outre-Mer étaient représentés. Très particulièrement le docteur



M. Paul Germain prononce sa conférence devant le Cercle Saint-Jean-Baptiste.

Aujoulat avait déplacé la journée mensuelle de travail d'Ad Lucem pour permettre aux membres du mouvement d'être présents.

La journée de samedi fut consacrée à l'étude de questions doctrinales et spirituelles concernant les problèmes missionnaires. Le R.P. Mollat et le R.P. Rétif parlèrent de la spiritualité missionnaire de Saint-Jean et des fondements trinitaires de l'esprit missionnaire. On sait que l'effort principal du Cercle est la recherche d'une spiritualité missionnaire préparant les apôtres laïcs et clercs et des contemplatifs à affronter la situation présente de l'Eglise. Le R.P. de Menasce, O.P., précisa lumineusement l'après-midi les attitudes essentielles du chrétien devant le monde non chrétien à évangéliser : permanence du message du Christ à travers les bouleversements de la civilisation, refus d'assimiler le christianisme à un fait culturel et à une obédience occidentale, acceptation d'une solitude avec Dieu dans un monde qui lui est devenu étranger. Mme Hélène Peltier-Zamoyska, professeur de littérature russe à l'université de Toulouse dégagea de sa familiarité de plusieurs années avec les étudiants de l'Université de Moscou, où elle étudia elle-même de 1949 à 1953 des réflexions passionnantes sur le problème religieux dans la jeunesse russe actuelle. Elle souligna en particulier le divorce entre des aspirations religieuses confuses dans cette jeunesse et une église qui lui paraît faire partie d'un passé respectable, mais aboli. Ces remarques mettaient au cœur de la question posée par la journée, celle de la rencontre du message de l'Eglise et du monde présent, et des médiations nécessaires, dont l'invention est la tâche proprement missionnaire.

C'est ce problème qui fut repris le dimanche dans son ensemble par les conférences du R.P. Daniélou, aumônier du Cercle, et de M. Paul Germain, professeur à l'Université de Lille. Le thème était : « Technique et adoration ». Le P. Daniélou montra que le développement de la civilisation technique comporte des obstacles à l'adoration en refermant l'homme sur ses propres créations, en suscitant sa volonté de puissance, en affaiblissant le sens du mystère. Par ailleurs elle touche ses limites et suscite une angoisse et un appauvrissement qui créent en elle un appel à des valeurs transcendantes. M. Paul Germain apporta le témoignage de l'union d'une foi et d'une recherche scientifique qui, loin de s'opposer ou de coexister simplement, trouvent un aliment l'une dans l'autre. C'est la mission du laïc chrétien de rapporter à Dieu cette civilisation technique qui est un aspect de la création. Mgr Villot souligna l'importance de ce sujet sur le plan missionnaire puisque ce sont tous les peuples du monde qui sont aujourd'hui affrontés à la civilisation technique.

DU MONDE

Face à l'évolution africaine :

INCONNUES ET ESPÉRANCES

Déclaration des archevêques réunis à Dakar.

Réunis à Dakar autour de Mgr Lefebvre, délégué apostolique pour l'Afrique noire française et Madagascar, dix archevêques relevant de la délégation apostolique ont signé, le 28 avril, et publié le 2 mai, une importante déclaration dont nous donnons ci-dessous, les principaux passages.

Aujourd'hui, en Afrique, et plus particulièrement dans ces régions qui nous sont familières et que nous aimons pour y avoir passé la plus grande partie de notre existence et leur avoir donné le meilleur de nous-mêmes, les communautés et les patries prennent de plus en plus conscience d'elles-mêmes ; elles se constituent et affirment chaque jour davantage leur personnalité.

Nous ne pouvons ni ne voulons rester indifférents ou passifs devant une évolution si chargée d'inconnues, mais aussi d'espérances. Nos lettres pastorales vous ont déjà montré que nous ne l'étions pas. Et le Pape Pie XII a précisé de façon magistrale les principes qui permettront à cette évolution d'être un réel progrès.

Car « l'Eglise qui, au cours des siècles, vit déjà naître et grandir tant de nations, ne peut qu'être attentive aujourd'hui à l'ascension de nouveaux peuples aux responsabilités de la liberté politique » (Encyclique *Fidei donum*) : elle sait que non seulement la vie humaine, mais la destinée spirituelle des populations (africaines et malgaches) seront conditionnées par cette évolution.

De récentes réformes vous ont déjà donné une autonomie et une responsabilité accrues. De nouvelles réformes s'annoncent : nous souhaitons qu'elles soient le résultat d'échanges de vues et de confrontations loyales, où les justes aspirations auront pu s'exprimer.

Mais à l'heure où vous êtes en train de prendre ainsi votre sort entre vos mains,

L'Osservatore Romano *a publié :*

● *le* 23 *avril*, le fac-simile du manuscrit de la prière composée par Pie XII pour les prisonniers ;

● *le* 24 *avril*, un article signé F. A. : « L'Eglise en Tchécoslovaquie ; »

● *le* 25 *avril*, le texte français de la lettre adressée par Mgr Dell'Acqua au nom de Pie XII à l'Assemblée générale des O.I.C. (voir nos informations) ;

— un article signé F. A. sur : « L'Eglise en Hongrie ».

● *le* 26 *avril*, le radio-message adressé par Pie XII aux fidèles de Sardaigne à l'occasion du cinquantenaire du couronnement de la Vierge de Bonaria ;

● *le* 28-29 *avril*, une exortation de Pie XII aux Congrégations mariales d'Italie ;

● *le* 30 *avril*, l'allocution prononcée par Pie XII pour la béatification de Thérèse de Jésus Jornet y Ibars ;

● *le* 1er *mai*, l'allocution prononcée par Pie XII pour les artistes de l'Académie de France à Rome ;

● *le* 2-3 *mai*, le discours prononcé par Pie XII aux ACCLI à l'occasion du 1er mai. Dans ce discours, le Saint-Père a particulièrement souligné les mérites des pionniers du mouvement social chrétien, « de l'intervention active, éclairée, équanime et sincère de vaillants catholiques du siècle dernier, maîtres et apôtres qui, se laissant docilement guider par les enseignements lumineux de l'Eglise, combattirent sans relâche pour vous et pour vos pères ». Pie XII a, d'autre part, condamné les solutions qui, « dérivées des principes matérialistes, plus ou moins ouvertement athées, sont incomplètes car on y néglige la partie la meilleure et la plus précieuse du travailleur, la dignité et les exigences de l'âme et de sa destinée éternelle ». Enfin, Pie XII a une nouvelle fois encouragé les Associations des travailleurs chrétiens d'Italie, qui doivent « être avant tout une école de formation chrétienne et d'apostolat ».

il ne faudrait pas qu'un avenir peut-être très long ne soit grevé, au départ, par des orientations dangereuses ou même des erreurs. C'est pourquoi notre charge pastorale nous oblige à vous inviter avec instance à une particulière vigilance devant certains mirages qui peuvent se présenter à vous, et engager votre recherche sur une route périlleuse à tous points de vue.

Mises en garde...

Mirage de la conception marxiste et communiste de l'État et de la société. Un croyant ne peut, sous aucun prétexte, admettre une telle conception, qui, en paraissant libérer l'homme, l'asservit complètement. C'est une véritable « aliénation » de l'homme, en effet, qui nie l'existence de son âme, le réduit à n'être qu'un facteur de rendement et l'abandonne au fatalisme d'une histoire comprise et présentée comme irrésistible.

Sans doute, des Etats qui se réclament du marxisme sont-ils parvenus à un certain nombre de réussites matérielles, mais que l'on n'oublie pas à quel prix celles-ci ont été acquises : au prix du sacrifice de valeurs essentielles, au prix de la liberté et de la dignité élémentaires de l'être humain !

Et comment oser, sous prétexte de préparer un avenir plus prospère, sacrifier délibérément toute la génération présente, immolée, pour ainsi dire, à un bien-être problématique?

Mirage de cette conception de l'économie, où tout est subordonné au gain, comme si la course au profit pouvait être une réalité autonome, indépendante de toute règle morale. Mirage encore d'une confiance illimitée aux possibilités ouvertes à l'humanité par les progrès extraordinaires de la science, et aux vertus de la seule technique dans le développement économique.

Nous ne cesserons de répéter que l'économie aussi bien que la technique sont pour l'homme, et non l'homme pour l'économie et la technique. En effet, économie et technique, si nécessaires qu'elles soient, ne sont qu'une part de l'effort humain pour parvenir à son épanouissement total, à sa destinée terrestre et divine.



Mgr Lefèbvre, délégué apostolique pour l'Afrique noire française.

Il n'est guère besoin de souligner l'importance de la déclaration collective des archevêques de la délégation apostolique de Dakar. L'Afrique française bouge, et rapidement ; un double mouvement se précipite : vers un regroupement des partis et des revendications africaines, — pour un dépassement de la loi cadre. Ce contexte éclaire la phrase de la déclaration : « De nouvelles réformes s'annoncent : nous souhaitons qu'elles soient le résultat d'échanges de vues et de confrontations loyales, où les justes aspirations auront pu s'exprimer ». Le risque n'est pas écarté, en effet, qu'à défaut de « confrontations loyales » des explosions passionnelles se produisent.

Sur le plan économique et social, on notera particulièrement le souhait exprimé de la création d'un Institut africain de recherches. Un tel Institut est déjà en projet. La déclaration collective peut hâter sa réalisation.

La déclaration du 28 avril est la première déclaration publiée par l'ensemble des métropolitains de la délégation apostolique. Mais à plusieurs reprises Mgr Lefèbvre avait élaboré des textes analogues soit avec l'épiscopat malgache (20 août 1956, I. C. I., nº 31), soit avec les ordinaires de l'A. O. F. et du Togo (avril 1955).

Sur les mêmes sujets, il faudrait, en outre, rappeler les prises de position et enseignements des évêques malgaches (octobre 1953), camerounais (avril 1955), de Haute-Volta et du Soudan (janvier 1957), de Côte-d'Ivoire (Pâques 1957).

...et orientations positives

Ce sont là des mises en garde. Mais nous voudrions insister maintenant sur des orientations positives, que nous jugeons essentielles, au moment où vous entreprenez la construction de votre pays.

Cette tâche que vous avez entreprise, vous ne pourrez la mener à bonne fin sans mettre en commun votre savoir et toutes vos énergies, car l'aide extérieure, que nous souhaitons ample et généreuse, ne sera réellement fructueuse que si elle rencontre et stimule votre propre effort.

A coup sûr, cet effort serait condamné à une stérilité qui ne tarderait pas à se révéler, si vous vouliez résoudre les problèmes si nombreux et si difficiles qui se posent à vous, sans tenir compte de l'expérience des nations parvenues à un développement économique plus poussé. Un tel manque de réalisme se retournerait rapidement contre vous. Mais, à partir des expériences des autres, ceux qui ont la charge des affaires publiques dans ces pays n'ont pas à craindre de rechercher des solutions originales, proprement africaines ou malgaches. Qu'ils tiennent compte des exemples venus d'ailleurs, mais aussi de vos traditions ; de vos coutumes, des leçons de votre histoire, en un mot, de votre culture !

C'est pour appuyer cet effort de tous les hommes de bonne volonté que nous souhaitons la rapide mise en place d'un Institut proprement africain de recherches économiques et sociales, qui fournira sa part à l'œuvre commune.

Pour être récompensé et obtenir des résultats durables, cet effort doit être organisé, non seulement dans l'immédiat, mais à longue échéance. Procéder par improvisations successives et parfois contradictoires, serait gaspiller ressources et énergies. Laisser libre jeu aux égoïsmes individuels et collectifs, ce serait détourner au profit de quelques-uns ce qui est le bien de tous.

Remettre à plus tard la réponse aux problèmes si angoissants des masses paysannes qui forment la grande majorité, ce serait se préparer un avenir troublé.

D'où l'on voit la nécessité d'une autorité éclairée et forte, qui assure une continuité dans la direction des affaires publiques.

Cependant, là encore, il peut y avoir la tentation d'oublier l'homme. C'est précisément pour éviter le totalitarisme, que l'Eglise, dans sa doctrine sociale, attache tant d'importance à la présence de nombreux corps intermédiaires doués de responsabilités limitées, mais authentiques.

Au nombre de ces corps intermédiaires, la déclaration insiste naturellement sur les mouvements de jeunesse, les organisations syndicales (qui ne doivent pas oublier que les travailleurs des villes ont « atteint un niveau de vie relativement privilégié par rapport à celui de la masse immense des paysans ! »), *la famille, l'école chrétienne* (« Nous sommes persuadés que nos gouvernements africains ne suivront pas sur ce point certains exemples venus d'Europe... »).

Nous demandons spécialement à nos fils chrétiens de prendre une conscience aiguë de leurs responsabilités et de leurs devoirs. Qu'ils sachent que les exigences et l'approfondissement de leur foi doivent les mener jusqu'à un christianisme rayonnant dans l'Action catholique, l'action sociale et l'action civique ! Qu'ils s'efforcent en particulier d'acquérir les connaissances nécessaires pour se rendre utiles au développement de leur pays ! Qu'ils sachent que le sens civique, la loyauté, le dévouement au bien commun et l'amour de la patrie font partie de leurs devoirs à l'égard du pays et du milieu humain qui sont les leurs et où ils vivent ! Qu'ils se souviennent que le message évangélique les oblige à être à l'avant-garde de tous ceux qui cherchent à mettre en œuvre,

le plus rapidement possible, les moyens aptes à procurer à tous et d'abord aux moins favorisés une vie plus humaine.

Certaines catégories de citoyens ont pu, au service de l'Etat et des entreprises privées, parvenir à un niveau de vie qui sans être toujours parfaitement satisfaisant, est cependant notablement plus élevé que celui de nombreux travailleurs et de l'ensemble de la population. Qu'ils n'oublient pas que la recherche du bien-être matériel ne peut être le seul but de l'activité humaine ! Que surtout ils se préoccupent activement de leurs frères moins favorisés !

Tous ceux, en particulier, qui ont eu la chance de recevoir une instruction poussée doivent s'efforcer d'en faire profiter les autres, apportant ainsi une contribution positive à la vaste campagne d'éducation de base qui doit maintenant être entreprise en Afrique et à Madagascar. Tous ceux que la volonté divine a placés à un poste de responsabilité se souviendront qu'ils n'y ont pas été placés pour satisfaire leur ambition ou leurs passions, mais pour être au service de tous.

En terminant, les archevêques réunis à Dakar citent l'allocution de Pie XII aux hommes politiques africains (voir notre dernier numéro) et concluent :

Grands sont les problèmes qui se posent aujourd'hui dans les territoires d'outre-mer. Dieu fasse — et nous l'en supplions instamment — qu'ils puissent être résolus, progressivement et entièrement, dans la paix, la justice et la charité.

Nous sommes convaincus, parce que nous avons une profonde estime de la sagesse africaine, que vous saurez trouver ainsi, vous appuyant sur Dieu, la voie qui mène au bonheur temporel et éternel.

ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Vers une fédération des groupes d'étudiants catholiques d'outre-mer en Europe.

Une vingtaine d'experts réunis à Bonn, à l'initiative de Pax Romana, les 22 et 23 avril ont examiné les problèmes posés par le séjour des étudiants et stagiaires non occidentaux en Europe : problèmes des aumôniers, de la formation de groupes nationaux ou internationaux, de sessions de formation et de bourses, de services sociaux d'accueil, de logement, de vacances, de travail, éveil des étudiants européens à leurs responsabilités, etc...

Depuis quelques mois s'affirme davantage la nécessité de mettre en commun à l'échelle européenne les études, expériences et réponses apportées ici et là, un peu anarchiquement parfois, aux besoins communs à l'ensemble des étudiants non occidentaux.

Dans cet esprit, les experts réunis à Bonn ont apporté leur adhésion au projet présenté par le Comité permanent des Congrès internationaux pour l'Apostolat des Laïcs d'une réunion à Rome au mois d'octobre de cette année. Cette réunion sera préparée par une large enquête menée auprès des organismes européens spécialisés et des autorités ecclésiastiques des pays d'origine des étudiants non occidentaux.

On apprend d'autre part que, du 13 au 17 septembre, se réunira à Lourdes le Congrès constituant de l'OSCO. *L'Overseas Students Co-ordination* veut être une fédération non des aumôneries ou paroisses mais des groupes nationaux des étudiants non occidentaux en Europe.

ALLEMAGNE ORIENTALE

Les évêques catholiques protestent contre les pressions communistes.

Un message des évêques catholiques d'Allemagne Orientale s'élevant contre la pression exercée par les autorités de la D.D.R. sur la conscience des catholiques a été lue le dimanche 4 mai dans toutes les églises de Berlin-Est et de l'Allemagne de l'Est.

Ce message fait ressortir que la situation religieuse s'est considérablement aggravée au cours des derniers mois dans la zone d'influence soviétique et que le régime communiste s'efforce de plus en plus d'imposer l'athéisme comme philosophie dominante.

AMERIQUE LATINE

Campagne contre l'ignorance religieuse.

Le Conseil des Evêques d'Amérique latine (CELAM) a entrepris une campagne contre l'ignorance religieuse en publiant une édition revue du catéchisme et en organisant un enseignement catéchétique spécial pour les séminaristes et les membres du corps enseignant.



On estime que près de la moitié des 92 millions d'habitants de l'Amérique latine ne savent ni lire ni écrire. C'est pourquoi le CELAM attache tant d'importance au cours de sa campagne à l'instruction religieuse orale. Il prépare également le texte de rituels dans les langues les plus communes en Amérique du Sud : l'espagnol, le portugais et les dialectes des Indiens des Andes.

●

Pour élever le niveau de vie.

Dans une déclaration publiée à Washington pour le *pan american day*, le Comité inter-américain de l'Association catholique pour la Paix internationale prend fait et cause en faveur d'un plan destiné à élever le niveau économique des nations d'Amérique latine en supprimant progressivement les dépenses militaires. Ce groupe catholique affirme que la proposition de désarmement soumise à ces pays par l'ancien ambassadeur de Costa Rica aux Etats-Unis, M. Gonzalo Facio, mérite la plus grande attention. Il s'agit d'un plan réclamant une réorientation des budgets nationaux d'Amérique latine en vue d'améliorer le climat social. Dans son soutien apporté à ce plan le Comité dit que le budget militaire des nations d'Amérique Latine représente dans l'ensemble le 30 % du budget total de ces pays et qu'une grande réduction, qui est possible, contribuerait grandement à élever le niveau de vie des populations et à éliminer progressivement les conditions sociales lamentables qui ne font qu'engendrer le communisme. L'existence d'importantes forces armées dans les pays d'Amérique latine, déclare ce Comité, n'est actuellement justifiée ni par leur situation nationale ni par la situation internationale.

BOLIVIE

Pour améliorer la situation sociale.

Alarmés par l'accroissement du taux du divorce, par le matérialisme qui règne dans le domaine de l'éducation et par la situation chaotique de l'agriculture, les évêques de Bolivie ont publié au mois d'avril une lettre pastorale faisant appel au gouvernement, aux prêtres et aux laïques pour la solution de ces problèmes.

L'épiscopat bolivien s'en prend tout d'abord à la situation désastreuse de la vie de famille et du libéralisme excessif dans l'éducation : « Les prêtres, dit le communiqué, doivent abandonner les méthodes périmées d'une bureaucratie purement routinière. Il faut qu'ils étudient, qu'ils pratiquent et qu'ils enseignent dans toute sa réalité la doctrine sociale de l'Eglise afin de regagner le peuple « à la vérité de l'Evangile ».

« Nos fidèles, qui se réveillent de leur rêve d'un catholicisme confortable pour classes moyennes doivent s'unir dans l'amour du Christ pour travailler à restaurer un monde meilleur, un monde chrétien plein de justice sociale et de charité fraternelle. » Parmi les signes d'un renouveau spirituel dans le pays, la lettre pastorale souligne l'activité de la Légion de Marie et de l'Action Catholique qui constitue « un levain efficace ».

Abordant le problème agricole, l'épiscopat bolivien parle du programme de réforme entrepris en 1953 et déclare que les réformes déjà réalisées « ont dégénéré, en pratique, en une révolution de teinte communiste ». Ils attaquent particulièrement les communistes pour avoir poussé les paysans « à commettre des violences et différents abus qui ont coûté la vie à de nombreuses personnes et répandu la terreur ainsi que l'anarchie dans des districts ruraux ». Ils s'élèvent d'autre part contre les spoliations opérées au détriment des couvents et monastères sous couvert de réforme agraire et rappellent combien l'Eglise en Amérique latine a toujours travaillé en faveur des paysans par l'établissement d'écoles, de coopératives agricoles, de syndicats agricoles et de l'Action catholique rurale. Et la lettre pastorale exprime son « indignation justifiée » devant les obstacles mis à l'activité de ces organismes par le Ministre des questions agricoles.

Sur le problème du divorce le document des évêques écrit : « Il est particulièrement triste de constater que les milliers de signatures recueillies pour réclamer l'abolition du divorce n'ont trouvé aucune réponse auprès des législateurs... » A cet égard les évêques observent que les jeunes gens se marient sans préparation suffisante et avec une légèreté qui ne fait qu'accroître la situation difficile de la famille.

S'adressant enfin aux supérieurs des congrégations religieuses, l'épiscopat brésilien dit enfin : « L'ère nouvelle que nous vivons réclame de nouvelles méthodes. Il apparaît de plus en plus que le temps consacré aux activités catholiques par le laïcat est le soir, c'est-à-dire l'heure où les religieux qui observent fidèlement les règles de leurs ordres et congrégations ferment leurs portes. Ainsi des laïcs qui se trouvent libres de leurs activités courantes à ces heures se trouvent dépourvus de l'aide religieuse. »

COLOMBIE

Une lettre pastorale collective sur les questions sociales.

Dans l'ensemble des déclarations de l'épiscopat latino-américain, la lettre pastorale collective des évêques colombiens mérite une attention particulière.

Cette déclaration, d'une importance exceptionnelle, est surtout doctrinale. Elle transmet le classique message de l'Eglise en ces matières. Elle envisage aussi le point de vue de la prudence pastorale. Tout au long de la lettre les droits et les devoirs tant des patrons et des possédants que des ouvriers et des pauvres en général sont soigneusement balancés.

Voici, néanmoins, quelques phrases saillantes dudit document.

● « Il est nécessaire de garder à l'esprit que le capitalisme, c'est-à-dire le système dans lequel les uns contribuent à la production avec le capital et les autres avec le travail rémunéré n'est pas en soi condamnable. Dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*, Pie XI fait remarquer que « Léon XIII s'engagea de toutes ses forces à ajuster ce système économique dans le bon ordre, d'où il ressort clairement que ce système n'est pas en soi-même condamnable »... Si on fait abstraction du capitalisme, il ne reste plus que deux chemins ouverts : l'un préconisé par les socialistes et les communistes, qui adjugent la propriété des moyens de production (c'est-à-dire le capital) à la société, à l'exclusion des individus ; et l'autre... qui voudrait que les entreprises de production soient une société de patrons et d'ouvriers conçue de telle sorte que les uns participeraient à titre égal avec les autres aux bienfaits et à l'exercice même de l'entreprise. Mais le pape Pie XI l'a dit solennellement : « Ceux qui déclarent que le contrat de travail est injuste par sa nature même et qu'il faut lui substituer un contrat de société prononcent une affirmation sans fondement et calomnient notre prédécesseur, dont l'encyclique non seulement admet le salaire mais s'occupe même longuement de l'ajuster aux normes de la justice. »

Communisme et capitalisme.

● « Quant au système communiste il suffit de voir ce qu'il devient en Union Soviétique et dans les pays dominés par celle-ci pour constater la duperie que cache cette théorie qui a fasciné tant de gens. Là on a troqué un capitalisme contre un autre, purement et simplement : au capitalisme qui se trouvait en mains privées a succédé le capitalisme d'Etat. Et il est clair que le capitalisme d'Etat pèse sur les travailleurs plus durement que le capitalisme des patrons, lesquels en effet ont au moins au-dessus d'eux les lois et le pouvoir d'un Etat... »

● « Les syndicats auxquels s'inscrivent les catholiques doivent être normalemeat confessionnels ; il est contraire à la doctrine du Saint-Siège que les syndicats soient a-confessionnels. Il est certain que dans des circonstances particulières l'Eglise permet aux catholiques de faire partie de syndicats non catholiques, mais il faut considérer cela comme une exception applicable dans les pays où il y a des confessions religieuses diverses et où peut-être les catholiques forment la minorité. Mais il va de soi que cette exception ne peut être appliquée en Colombie, pays catholique en sa totalité. A quoi il faut ajouter que l'unité syndicale est absolument inacceptable lorsqu'elle est entendue dans ce sens qu'un seul syndicat est reconnu légalement à l'exclusion absolue des autres. »

● « Il est nécessaire d'avertir que, puisque le bien commun prime le bien particulier, la grève n'est pas licite dans les services publics tels que les transports, les postes et télégraphes, etc. »

● « Le capitalisme dont parlent les Souverains Pontifes n'existe pas en Colombie avec les mêmes caractères ; il serait injuste et même nuisible pour le pays d'appliquer à nos industries naissantes et si souvent incertaines les réquisitoires ardents et légitimes que les Papes ont lancés contre le capitalisme vorace et oppresseur de certains pays fortement industrialisés. »

EQUATEUR

Appel en faveur des Indiens.

Mgr Silvio Luis Haro, évêque d'Ibarra, a adressé, en mars un mémoire au gouvernement de l'Equateur, concernant la situation des Indiens. Le prélat précise en huit points un programme social propre à améliorer selon lui les conditions sociales des Indiens vivant en Equateur, et dont l'effectif représente plus de la moitié de la population résidentielle.

Les huit points en question sont les suivants : 1° Approfondissement de l'enseignement religieux pour la conservation et le développement de la foi ; 2° intensification de la formation scolaire ; 3° juste salaire octroyé aux Indiens tant à la campagne qu'en ville ; 4° amélioration de leurs conditions d'habitation, notamment en ce qui concerne la salubrité et l'hygiène ; 5° amélioration de leur situation sociale pour qu'ils puissent avoir accès à la propriété privée ; 6° lancement d'une campagne contre l'alcoolisme, dont les ravages sont particulièrement graves dans la population indienne ; 7° amélioration du réseau routier dans les districts retirés où vivent surtout les Indiens ; 8° programme d'urgence en vue d'un standard social des Indiens qui corresponde aux nécessités de l'ère moderne.

ITALIE

Avant les élections.

A l'approche des élections italiennes — qui doivent avoir lieu les 25 et 26 mai — les évêques ont fait paraître dans la presse, la note suivante :

« Les Ordinaires d'Italie, conscients de leurs lourdes responsabilités, confirment, à l'occasion des élections prochaines, les instructions déjà données pour des circonstances analogues.

« Ils rappellent, en particulier au clergé et aux fidèles, leur engagement de fidélité au Christ et à l'Eglise et, en conséquence, leur grave obligation :

— de voter ;

— d'exercer leur droit de vote conformément aux principes de la Religion catholique et aux décrets de l'Eglise ainsi que pour le plein respect de son juste droit ;

— d'être unis dans leur vote pour constituer un obstacle solide aux très graves dangers qui menacent, aujourd'hui, la vie chrétienne du pays.

« Tous les curés feront part du présent communiqué de la façon qu'établiront les Ordinaires. »

En reproduisant ce communiqué, l'*Osservatore Romano* a publié, le 4 mai, un long commentaire disant notamment qu'il n'est plus admissible de penser ou de dire aujourd'hui qu'en votant selon sa conscience on ne manque pas à son devoir de catholique, mais qu'il faut dire : en manquant à son devoir (civique) on manque à son devoir de catholique.

Quelque 32 millions et demi de citoyens italiens iront aux urnes les 25 et 26 mai pour élire 596 députés et 246 sénateurs. Il y a 63 partis qui présentent environ 8.000 candidats en tout.

Aux dernières élections de 1953, la Démocratie Chrétienne avait recueilli 40,1 % des voix.

Précédemment, les 24 avril et 1er mai, l'organe du Vatican avait consacré deux importants éditoriaux à « l'union et la concorde » des catholiques allant aux urnes. Dans le premier, l'*Osservatore Romano* écrivait que, des partis qui ont jusqu'ici fait chemin avec la Démocratie chrétienne, cette dernière était le seul qui avait été fidèle aux principes de la liberté démocratique et à l'intention sincère de collaboration avec les autres dans ce sens. Dans le second, l'organe du Vatican demandait encore aux catholiques de réaliser l'union de leurs votes sous l'étiquette de la Démocratie Chrétienne, « une union des forces qui se traduit par une discipline active », cette discipline étant la condition de la concorde demandée en même temps.

LIBAN

L'entente islamo-chrétienne se poursuivra.

Certains ont manifesté récemment des inquiétudes concernant l'évolution du climat d'entente islamo-chrétienne au Liban. Dans une allocution prononcée en recevant le président de la République M. Camille Chamoun, venu lui présenter ses vœux à l'occasion des fêtes du Ramadan, le président du Conseil, M. Sami Solh, a réaffirmé « l'attachement des Libanais au pacte d'entente islamo-chrétienne de 1943 sur lequel a été édifiée l'indépendance du Liban, et le désir de tous les Libanais de collaborer avec tous les pays arabes frères ». Le président du Conseil a ajouté que « le Liban était une terre de paix, de concorde et d'amour où ont vécu et continueront à vivre des communautés religieuses multiples ».

De son côté, dans une interview qu'il a accordée au journal *Al Jaryda* sur des problèmes politiques intéressant le Liban, le patriarche maronite, Mgr Méouchy, a notamment démenti que des divergences de vue existent entre lui et le Vatican. « Nos relations, a-t-il dit, n'ont jamais été meilleures et le Vatican lui-même demande le renforcement de la coopération entre les chrétiens et les membres des autres communautés religieuses. »

MALTE

Vers de meilleures relations Eglise-Etat.

Avant de démissionner brusquement, le 21 avril, de son poste de Premier Ministre de Malte, M. Mintoff avait fait, le jour même, une déclaration annonçant que son gouvernement espérait rétablir de bonnes relations avec l'Eglise catholique. Dans cette déclaration, le Premier Ministre soulignait les « conclusions heureuses » auxquelles il avait abouti dans ses discussions avec les leaders religieux, ajoutant que « le gouvernement croit fermement que (...) la bonne entente entre lui et les autorités ecclésiastiques — pour lesquelles il a tout le respect qui leur est dû — est indispensable au bien-être du peuple maltais ».

Par la voie de la presse l'archevêque de Malte, Mgr Gonzi, répondait à cette déclaration du Premier Ministre en exprimant toute sa satisfaction, d'autant plus que les paroles de M. Mintoff avaient été accompagnées d'un geste témoignant de ses bonnes intentions. En effet, un des points de litige les derniers en date, entre l'Eglise de Malte et le gouvernement, était la question de deux tableaux du Caravage appartenant à la cathédrale Saint-Jean, à La Valette, et que le gouvernement s'était appropriés depuis plus d'un an. Ces deux toiles célèbres avaient été envoyées à Rome pour y être restaurées. A leur retour dans l'île, M. Mintoff les avait fait placer dans le musée de l'Etat malgré les protestations des autorités ecclésiastiques demandant qu'elles reviennent, comme il était normal, à la cathédrale. L'Eglise de Malte, en effet, se considère comme propriétaire de ces tableaux.



M. Mintoff : " Liquidons cette querelle ".

Or, le Premier a rendu les deux toiles du Caravage à la cathédrale Saint-Jean où les fidèles qui se rendaient à la messe le dimanche 20 avril ont eu la surprise de les revoir.

Depuis la démission de M. Mintoff, des grèves ont éclaté à Malte, ainsi que divers troubles. La presse catholique souligne que la population catholique se trouve aux côtés de M. Mintoff dans ses revendications en faveur d'un accord économique plus favorable avec le gouvernement britannique.

Quelques semaines auparavant, le Premier Ministre de Malte avait répondu aux récentes accusations du Primat de l'Eglise anglicane, le Dr Fischer (voir *I. C. I.*, n° 67, du 1er mars), d'après lesquelles les anglicans à Malte, « avaient souffert cruellement dans leurs libertés ». Le Premier Ministre, socialiste, a affirmé que la tolérance religieuse n'était pas simplement un principe déclaré de la Constitution, mais que ce principe était réellement appliqué par le peuple maltais.

VENEZUELA

Appel à la concorde entre patrons et ouvriers.

A l'occasion du 1er mai, l'archevêque de Caracas, Mgr Rafael Arias, a adressé aux fidèles une lettre pastorale consacrée à la condition ouvrière.

Mgr Arias rappelle d'abord que « les deux objectifs concrets » du monde ouvrier sont la revendication d'un salaire vital minimum obligatoire et celle des prestations familiales. L'archevêque de Caracas insiste d'autre part sur la nécessité de développer la culture des ouvriers, leur formation technique et professionnelle, d'encourager la construction de logements confortables et hygiéniques pour la classe ouvrière, de lutter contre les effets de l'alcoolisme et du jeu, et d'établir le plus rapidement possible l'assurance vieillesse.

S'adressant au patronat, Mgr Arias déclare que celui-ci est tenu non seulement de ne pas gêner l'aboutissement des justes revendications du monde ouvrier, mais encore de faciliter leur succès et de collaborer avec la classe ouvrière pour que la production ouvrière devienne une réalité. Et il conclut par un appel à la paix et à la concorde entre patrons et ouvriers.

DE LA VIE INTERNATIONALE

Les Organisations Internationales Catholiques joignent leurs forces au service de l'Afrique.

Les dirigeants des Organisations Internationales Catholiques (O.I.C.) se sont réunis au nombre de 200, du 24 au 27 avril, à Bad Godesberg, en Allemagne occidentale, pour l'Assemblée générale annuelle de la Conférence des O.I.C. Le cardinal Frings, archevêque de Cologne, présida la séance d'ouverture. Mgr Pirozzi, observateur, suivit les travaux en qualité d'observateur du Saint-Siège.

Outre ses obligations statutaires et son travail ordinaire en commissions ou « groupes d'affinité », cette Assemblée avait choisi pour thème de travail : « la réponse des O.I.C. à l'appel de l'encyclique *Fidei Donum* ». La dominante africaine de la réunion fut soulignée par la présence assidue de deux évêques noirs, Mgr Kiwanuka (Uganda) et Mgr Bigirumwami (Ruanda). Toutes les communautés contemplatives d'Afrique, prévenues, ont assisté de leurs prières les travaux de l'Assemblée.

Les initiatives isolées et occasionnelles ne suffisent pas.

La Conférence voulait mettre l'accent sur la nécessité et l'urgence d'une coopération et d'une coordination des efforts. C'est dans le même sens qu'insistait Mgr Dell'Acqua dans la lettre qu'il adressait, au nom de Pie XII, à M. Dubois-Dumée, président :

« Les jeunes chrétientés attendent encore une réponse proportionnée aux besoins, et il est indéniable que, pour leur part, les Organisations Internationales Catholiques peuvent apporter à l'œuvre commune une importante contribution.

« C'est ainsi qu'en présence d'une action vaste et concertée de l'adversaire, les initiatives isolées et occasionnelles des chrétiens, pour utiles qu'elles soient, ne sauraient suffire ; et il appartient aux Organisations membres de la Conférence de se mettre à la disposition de l'épiscopat local pour susciter, soutenir et coordonner une action capable de favoriser, par son ampleur et sa continuité, l'essor du catholicisme en ces contrées.

« (...) Certes, l'effort demandé à la Conférence est considérable ; elle ne peut y faire face qu'en informant l'opinion catholique et en se développant elle-même davantage. Le Saint-Père a confiance qu'elle trouvera pour son action un appui efficace en de nombreux pays, où elle est encore trop peu connue ; Il souhaite également qu'elle s'ouvre largement à la collaboration des catholiques d'Afrique et d'Asie. A travailler ainsi d'un même cœur, faisant appel au concours de tous et portant ensemble leurs efforts là où, selon le jugement de la hiérarchie, les tâches sont plus pressantes, les membres de la Conférence acquerront plus vivement le sens de l'unité et de la catholicité de l'Eglise. »

Pour des « écoles de cadres » et une « bourse du travail ».

Forts de ces recommandations et encouragements, quatre groupes d'études ont travaillé respectivement sur les problèmes posés par la formation des cadres, les questions sociales, la formation des jeunes filles et des femmes et l'éducation religieuse.

Ces travaux ont abouti à une conclusion d'ensemble dont les points les plus importants portent sur la multiplication des écoles de cadres (au sens large : sessions, stages, cours du soir ou par correspondance, écoles proprement dites...) et sur la constitution d'une manière de « bourse du travail » apostolique et technique. L'Assemblée générale constate en effet « la tâche primordiale pour les O.I.C. d'apporter leur contribution à la formation de cadres d'élites africaines » et juge important « que cette formation se fasse dans le respect du génie propre aux peuples d'Afrique, conformément aux exigences de l'âme et des cultures africaines et en faisant appel à leur propre compétence ». En fonction de cela, l'Assemblée :

● « Estime que la réalisation de ces buts dépend essentiellement de la création aux points clefs du continent africain d'écoles de cadres qui permettent à des chrétiens de toutes conditions (universitaires, travailleurs, agriculteurs, etc.) d'acquérir une solide formation en vue des responsabilités apostoliques, familiales, sociales, civiques et politiques qu'ils auront à assumer.

● « Souhaite que ces écoles de cadres, entreprises en accord avec la hiérarchie locale et le concours des chrétientés africaines, reçoivent l'appui moral, technique et financier de l'Eglise tout entière.

● « Invite (...) les O.I.C. intéressées à constituer sans délai un comité d'experts africains et non africains en vue de mettre au point la formule de ces écoles de cadres. »

D'autre part, comme nous le disions, l'Assemblée souhaite « que soit envisagée la mise en place d'un bureau matériellement et techniquement équipé, d'une part pour centraliser les appels des missions en assistants laïcs et les demandes de techniciens faites par les gouvernements et pays africains ; — d'autre part pour orienter vers eux les chrétiens choisis en raison de leur compétence et de leur volonté d'engagement au service de l'Afrique, selon la suggestion formulée à la rencontre des experts de Pax Romana à Ammersfoort ».



La première Université ouvrière africaine, à Lomé (Togo)

Il revient maintenant au Comité de Continuité, organe exécutif de la Conférence, de rechercher et mettre en œuvre les moyens propres à réaliser dans les faits ces conclusions et les autres résolutions adoptées par l'Assemblée de Bad Godesberg. Que ce soit pour l'Afrique, pour la formation internationale, pour faire connaître à l'opinion publique le travail et le besoin des O.I.C., pour développer l'action d'entraide au profit de l'Eglise persécutée ou l'action des Centres, etc., les organes permanents de la Conférence ont en perspective plus de travail qu'ils en ont jamais eu.

NOUVELLES NON CATHOLIQUES

Au Synode de Berlin

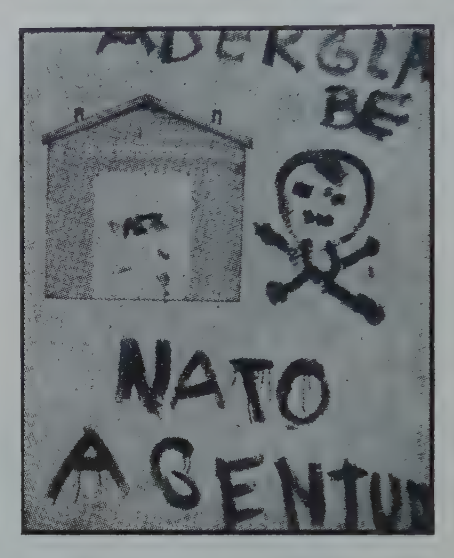
L'unité protestante sauvée de justesse

Lors de la cérémonie d'ouverture, le 26 mars, du Synode des Eglises évangéliques de l'ensemble de l'Allemagne, l'évêque Dr Krummacher, de Greifswald, recommanda aux 120 délégués réunis à Berlin-Est d'entourer ce Synode d'un « mur de prières ». Quelques heures plus tard, les premières vagues hostiles l'atteignaient déjà : la machine d'intimidation communiste était en marche.

Le Président von Dietze venait d'ouvrir la première séance, lorsqu'environ 200 manifestants délégués par les entreprises de Berlin-Est, de Halle, Karl Marx-Stadt, après avoir brutalement écarté le service d'ordre protestant, envahirent le hall d'entrée, réclamant le renvoi de l'« évêque atomique » Dibelius et la modification de l'ordre du jour. Il fallu se résigner à laisser pénétrer dans la salle de séance une délégation de sept membres dont le porte-parole exigea des représentants des Eglises une condamnation de la politique d'armement atomique. Ensuite seulement, les travaux purent être poursuivis sous une pluie incessante de télégrammes, de pétitions, de lettres collectives venus de tous les coins d'Allemagne orientale. Jusqu'au 30 avril, date à laquelle s'achevaient les travaux du Synode, celui-ci fut soumis à une pression constante.

L'ordre du jour qui avait été fixé il y a plus d'un an déjà, et qui avait pour thème l'Eglise et l'éducation, dût être modifié. Il y eut deux commissions : l'une s'occupant du thème initialement fixé, l'autre des questions atomiques.

Une nouvelle délégation d'une cinquantaine de militants communistes mit assez rapidement fin aux travaux de la première commission. Le superintendant général Fuhr prit sur lui l'initiative d'interrompre ces travaux pour « éviter d'agrandir le fossé entre chrétiens et non-chrétiens, entre l'Etat et l'Eglise dans la République démocratique allemande ». Sa proposition fut acceptée à l'unanimité pour éviter des représailles contre les 40 resprésentants des Eglises d'Allemagne orientale.



Une inscription injurieuse à la porte d'un temple protestant : " Agence de l'OTAN " jointe à une caricature d'Hitler.

Restait donc à débattre le grave problème de l'armement atomique. Les différentes interventions, dont beaucoup d'une haute tenue théologique, montrèrent au grand jour les divisions qui règnent au sein des Eglises. Pour le Professeur de théologie de Berlin-Est, le Dr Vogel, « la préparation d'armes atomiques constitue à elle seule déjà un péché. Il faut rejeter ces engins diaboliques ». Aux yeux du professeur Kunneth de l'Université d'Erlangen, par contre, « même ces engins effroyables peuvent être mis au service de l'amour fraternel ». De son côté, l'évêque Dibelius arriva à la conclusion qu'à l'époque atomique il ne pouvait plus être question d'une guerre juste. Aucun accord ne put se faire sur le point de savoir si l'emploi d'armes atomiques était en principe, et dans chaque cas, un péché. « Nous restons unis dans l'Evangile et cherchons à surmonter ces oppositions » décidèrent les représentants des deux Allemagnes et des différentes Eglises, qui a l'unanimité émirent le vœu que les forces allemandes ne soient pas dotées d'armes nucléaires.

Il restait un point délicat à régler, celui du traité de l'aumônerie militaire passé entre les Eglises et la Bundeswehr de la République fédérale. Les dirigeants de Berlin-Est exigeaient que cet accord soit annulé, ne pouvant accepter, disaient-ils, que les Eglises soient complices des forces criminelles de l'O.T.A.N. Il fallait donc trouver une solution de compromis. Contre une seule voix d'opposition et une abstention (celle de l'évêque de Berlin et du Brandebourg, le Dr Otto Dibelius) le Synode vota une résolution chargeant le Conseil de l'Eglise évangélique de nommer une commission qui devra reconsidérer le traité sur l'aumônerie et envisager la possibilité de laisser le pouvoir de trancher cette question à la direction des Eglises de chaque Land.

L'unité était sauvée. Mais pour combien de temps ? Les attaques communistes se poursuivent, en premier lieu contre l'évêque Dibelius, symbole de cette unité. L'organe central du parti communiste S.E.D. ne vient-il pas d'écrire : « Tant que le politicien des bombes atomiques et de l'antisémitisme restera pape de l'O.T.A.N., l'Eglise restera ravalée au rang d'un instrument de guerre et de réaction » ? Des paroles comme celles-ci ne sont pas gratuites en Allemagne orientale.

Un jeune pasteur de D.D.R. a adressé avant le Synode une réponse au pasteur Asmussen à propos de ses contre-propositions faites aux fraternités évangéliques (voir *I. C. I.* n° 70). Il écrit notamment que l'homme qui cherche à imposer à l'Eglise une abstention politique a en fait choisi une certaine politique. Il affirme d'autre part que la communauté du Christ dans la zone marxiste est unie dans la foi, vit dans la liberté pour laquelle le Christ l'a affranchie et que son honneur reste la Croix du Christ.

Quelques points de vue

● L'évêque Haug, chef de l'Eglise du Wurtemberg :

« Il est faux de prétendre que les chrétiens ne peuvent vouloir autre chose qu'un renoncement unilatéral et inconditionné à l'équipement atomique ».

● L'évêque Lilje, luthérien, de Hanovre :

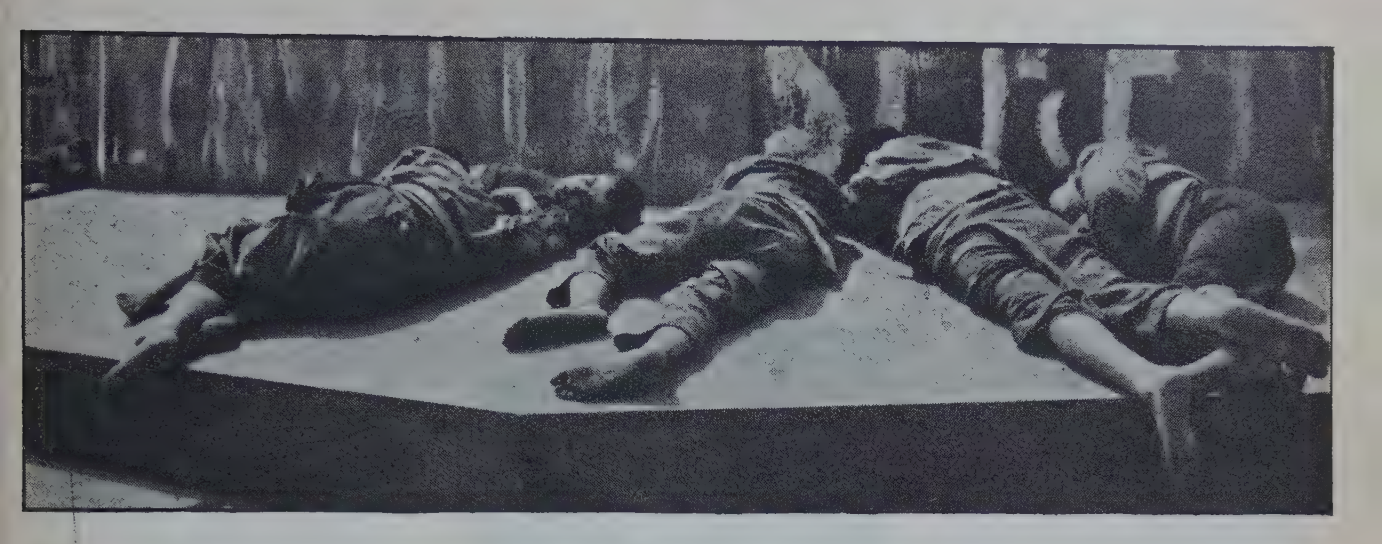
« L'Eglise veut assurer la paix mais les responsabilités ultimes ne reposent pas sur elle. D'autre part, l'homme qui se prononce contre l'équipement atomique doit aussi savoir expliquer de quelle manière la paix devra être assurée dans le monde. Il ne suffit pas de dire : nous ne voulons pas d'armes atomiques, il faut dire de quelle manière les hommes d'Etat doivent procéder pratiquement en matière de désarmement, de contrôle... Tous ceux qui ne considèrent pas ces questions rendent indéfendable leur point de vue. »

★

● C'est *Neue Zeit*, organe de la C.D.U. orientale, qui a mené la campagne la plus vive pour une révision du traité sur l'aumônerie en Allemagne fédérale.

● *Neues Deutschland*, organe du Parti communiste de la D.D.R., a demandé de son côté la fermeture des facultés évangéliques de théologie en Allemagne orientale.

● Les délégués ont approuvé à l'unanimité une motion confiant à trois représentants du Synode la mission d'ouvrir des négociations avec M. Grotewohl, président du Conseil de D.D.R., « afin d'exposer franchement les soucis des chrétiens en ce qui concerne l'éducation religieuse de leurs enfants et de rechercher en commun, avec les représentants de l'Etat, une solution tenant compte à la fois des intérêts de l'Etat et de ceux des chrétiens. »



Dans le monde entier

LA JEUNESSE EN PÉRIL

New York, 14 avril (Reuter). — Sept jeunes gangsters âgés de 15 à 19 ans ont entendu, aujourd'hui, les directives données par le Juge aux Jurés à la fin d'un des procès les plus longs et les plus coûteux des Annales juridiques newyorkaises.

Les jeunes gens, appartenant à la bande « Des Dragons égyptiens », sont accusés d'avoir tué à coups de couteaux, de bâtons, de tuyaux de plomb et de chaînes de bicyclette un jeune garçon paralytique âgé de 15 ans, qui appartenait à une bande rivale, celle des « Jesters ».

Le Procureur a demandé la peine de mort.

Le procès a commencé le 10 janvier dernier. La désignation du jury a duré trois semaines. 65 personnes ont déposé dont 42 pour l'accusation et 23 pour la défense. Les jeunes garçons sont défendus par 27 avocats.

Le juge a invité les jurés à ne pas se laisser influencer par la jeunesse des accusés ou par le fait qu'ils appartenaient à des bandes de quartier.

Les « Dragons égyptiens » avaient attaqué deux autres garçons qui avaient pénétré dans leur « territoire » pour se baigner. L'un d'eux réussit à prendre la fuite. Mais son camarade, à demi-paralysé, succomba sous les coups assénés par une trentaine de voyous. La police avait mis la main sur 18 « Dragons » sept furent traduits en justice et les autres envoyés en maison de correction.

***

Le procès des « Dragons égyptiens » n'est peut-être qu'un fait divers typiquement américain, exceptionnel par sa gravité en Amérique même. Mais dans le monde entier, on s'inquiète de l'augmentation de la délinquance juvénile.

Il y a un fait plus grave encore, parce que plus général : le nombre des délinquants est malgré tout très limité, tandis qu'une partie importante de la jeunesse paraît en proie à la révolte un peu partout dans le monde : elle a un nom dans presque toutes les langues : ce sont les « teddy boys » et les « teddy girls » en Grande-Bretagne — les « halbstarken » (ou demi-sels) en Allemagne, les « hooligans » Polonais, les vitelloni italiens, les « nozem » hollandais ou les « anderumper » au Danemark. Des films français (« Avant le Déluge »), allemand (« Les Demi-Sels), américain (« La fureur de vivre »), japonais (« Passions Juvéniles ») nous ont fait connaître cette jeunesse en crise.

Qu'ils aient commis ou non un délit punissable par la loi — des adolescents, ou adolescentes innombrables apparaissent désorientés, inadaptés. Il y a une crise de la jeunesse — dont la délinquance n'est qu'un symptôme.

Il est facile de dire : la jeunesse aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était autrefois. Il est plus intéressant de rechercher les causes de cette crise, dont les jeunes sont les victimes.

Crise de la jeunesse, crise de la famille, crise de la civilisation : les chrétiens sont mieux préparés que quiconque à comprendre ce drame de la jeunesse qui est celui d'un monde où l'amour est trop souvent absent, où la confiance en l'homme prétend se substituer à la foi et conduit au désespoir. Et le véritable esprit de charité peut seul conduire à la lumière une jeunesse dépravée parce qu'elle est peu ou mal aimée : c'est lui qui inspire tous ces chrétiens, religieux ou laïcs, dans les organismes publics comme dans les œuvres privées, qui comptent parmi les meilleurs défenseurs, les meilleurs amis de la jeunesse inadaptée.

Qu'il nous soit permis de remercier tous ceux — hauts fonctionnaires, magistrats, éducateurs, médecins, prêtres et religieuses — qui nous ont aidé de leurs conseils et nous ont communiqué leur amour pour la jeunesse en péril.

I. – QU'EST-CE QUE LA DÉLINQUANCE ?

« Quand un enfant a volé une bicyclette, disait le juge américain Lindsey, le sort de la bicyclette importe moins que le sort de l'enfant. » Le délit commis contre la société est le signe particulièrement grave de l'inadaptation d'un jeune à la société. Sans doute a-t-il son poids propre : qu'un meurtre soit commis, qu'une automobile soit volée, il y a une victime qui réclame justice, le crime implique un dommage et, comme tel, appelle un châtiment. Mais il s'insère dans une histoire individuelle — celle du coupable — histoire particulièrement troublante quand il s'agit d'un adolescent. Un adulte que l'on juge est — ou non — responsable de ce qu'il a fait, mais il doit compte à la société de ses actes. L'enfant, lui, exige de la société protection, éducation, formation : son crime implique l'échec d'une famille, d'un milieu. Il ne s'agit pas de déclarer l'enfant irresponsable et de le soustraire aux rigueurs de la loi, il faut comprendre la cause d'un échec pour essayer d'y remédier. La délinquance n'est pas culpabilité... elle n'est pas non plus innocence, elle est un mal qu'il faut analyser pour tenter de le guérir.

Faiblesse des statistiques.

Ce mal se répand dans le monde. Il est impossible d'établir des statistiques comparées de la délinquance juvénile : tous les pays n'ont pas encore une législation spéciale pour les mineurs, ou ils l'ont établie trop récemment pour qu'elle puisse avoir déjà tous ses effets : au Maroc, par exemple, il y a encore quelques années, il n'existait pas de tribunaux pour enfants et adolescents ; les enfants pris par la police étaient conduits à la fourrière, où, chaque semaine, le directeur du centre d'Aïn-Seba allait en chercher un certain nombre. Il n'y avait pas alors de possibilité de dénombrer les jeunes délinquants.

Là même où une législation spéciale existe, le dépistage des délinquants peut n'être que très incomplet ; excepté dans les grandes agglomérations urbaines — telles que Bombay — il est quasi impossible, aujourd'hui, dans des pays tels que l'Inde. En France même, il n'est certainement pas fait partout également bien. Une éducatrice qui s'installait dans une ville du Centre, s'étant heurtée à l'incompréhension des autorités municipales et départementales qui prétendaient ignorer le problème de la délinquance juvénile put leur démontrer, au bout de quelques années, que si le problème n'avait pas existé, c'est qu'il n'avait pas été clairement posé. Enfin, avant de s'inquiéter devant les statistiques américaines et d'accabler les U.S.A. il ne faut pas oublier que c'est le pays où le dépistage de la délinquance est le plus complet. La faiblesse de certains chiffres tient à ce qu'on ignore le mal, et non pas à son absence.

Enfin les chiffres ne peuvent se comparer, dans la mesure où la législation des mineurs n'a pas le même contenu dans tous les pays aux U.S.A. les enfants qui font l'école buissonnière sont passibles des tribunaux. Longtemps, l'enfant qui volait pour manger, au Maroc, n'était pas considéré comme coupable au regard de la loi. Et les statistiques dépendent aussi de la définition juridique des « mineurs », des limites d'âge à l'intérieur desquelles s'exerce la compétence des juridictions spéciales : aux Etats-Unis même, la limite supérieure d'âge varie selon les états, de 16 à 21 ans.



En Allemagne : " Les demi-sels ".

En France, 1939-1955.

S'il est impossible de comparer la délinquance juvénile dans les différents pays, il est indéniable que, partout, on s'alarme de l'augmentation et de l'aggravation de la délinquance — mais le phénomène n'a pas partout la même ampleur et la même signification.

Consultons le tableau de la délinquance juvénile en France, de 1399 à 1955, relatif aux délits et crimes commis par des mineurs de moins de 18 ans :

Années	Délinquants jugés
1939	12.165
1940	16.937
1941	32.327
1942	34.781
1943	34.127
1946	23.384
1945	17.578
1946	28.568
1947	26.841
1948	27.638
1949	22.761
1950	19.239
1951	16.261
1952	15.823
1953	15.352
1954	14.833
1955	15.406

Le dernier rapport annuel, remis par la Direction de l'Education Surveillée à M. le Garde des Sceaux, fait état — pour 1956 — de 13.975 mineurs jugés, 12.039 garçons, et 1.936 filles. Le chiffre de la délinquance juvénile — qui au cours de la guerre avait triplé par rapport à 1939 — a ensuite régressé. Il est indiscutablement plus élevé qu'avant la guerre, mais, compte tenu de l'augmentation de la population juvénile, les pourcentages actuels ne sont pas particulièrement inquiétants.

Si l'on regarde maintenant le rapport pour 1956, de M. Berger, président de la Chambre pénale de l'Enfance de Genève, dont les principaux passages ont paru dans le journal de Genève, le 4 juillet 1957, on observe qu'à Genève la délinquance augmente en moyenne de 25 % par an, pour les jeunes de 14 à 18 ans. De 1954 à 1955, l'augmentation fut de 37 %, de 1955 à 1956 de 10 %.

Aux U.S.A., de 1950 à 1955.

C'est indiscutablement aux U.S.A. que la délinquance juvénile semble avoir le plus augmenté : d'après les statistiques criminels établies par le F.B.I. en 1956 (Federal Board of Investigation) le crime a augmenté depuis 1950, quatre fois plus vite que la population ; le nombre des mineurs arrêtés s'est accru de 17 % par rapport à 1955, et 40 % d'entre eux ont moins de 14 ans. En 1953, un million d'enfants avaient été arrêtés pour des délits divers et 435.000 avaient comparu devant les tribunaux pour mineurs ; 500.000 mineurs — en moyenne — comparaissent, chaque année, devant ces tribunaux pour une population de 170 millions d'habitants, alors qu'en France le rapport est de 15.000 sur

45 millions (soit un pourcentage neuf fois plus élevé aux U.S.A. qu'en France). Pour une population juvénile qui a augmenté de 13 % depuis 1948, la délinquance a augmenté de 56 % (Rapport du Children's Bureau de 1956 paru dans *Family Life*, juin 1956).

Aggravation des délits.

Mais on ne peut juger de la délinquance sur la seule considération du nombre des délinquants. Il faut également tenir compte de la nature des délits ; alors, d'une manière générale, on peut parler d'une aggravation de la situation en France : pour la période 1951-1956, il y a eu un accroissement sensible du taux des infractions (1) contre les personnes :

1951 : 11 %
1952 : 12 %
1953 : 13 %
1954 : 15,6 %
1955 : 15,6 %

Cet accroissement témoigne d'un développement de l'agressivité dans la jeunesse délinquante, qui n'a cependant pas le caractère tragique qu'il prend aux U. S. A. Edgar Hoover, directeur du F. B. I., a convoqué, le 1er février 1957, les représentants du maintien de l'ordre aux U. S. A. pour leur faire un rapport à ce sujet. Il a notamment déclaré : « La férocité caractéristique des bandits... se retrouve, aujourd'hui, surtout dans des petites bandes d'adolescents ». Il rappelle qu'en 1956, dans le Michigan, un groupe de jeunes de 15 à 17 ans avait 30 crimes à son actif et qu'au Maryland un garçon de 14 ans a tué son instituteur parce qu'il menaçait de le renvoyer (Revue Internationale de Politique criminelle, juin-juillet 1957). Les U. S. A. sont la proie d'un véritable gangstérisme juvénile. Les bandes constituent un terrain favorable et une incitation au crime : entre janvier et août 1957, la police a trouvé à New York 110 bandes rivales de jeunes de 14 à 17 ans ; parmi ceux-ci 22 furent blessés mortellement au cours de « bagarres » pendant cette période. De tels faits nous permettent de comprendre pourquoi la police de Londres s'inquiète aussi du développement des bandes : déjà en 1951, 67 % des mineurs arrêtés à Londres, pour des crimes appartenaient à des gangs.

(1) Il s'agit essentiellement des crimes d'homicide et de coups et blessures volontaires.



La délinquance en Grèce.

Profession	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Elèves, étudiants	**534**	**634**	**864**	**1.032**	**1.120**	**1.165**
Fonctionnaires	122	246	224	215	311	232
Agriculteurs, paysans, pêcheurs	872	832	967	683	746	646
Petits marchands	72	124	121	72	184	230
Artisans	63	63	128	60	61	102
Autres professions	195	274	213	335	342	363
Vagabonds	35	62	95	24	29	15
Sans profession	452	523	443	309	403	646
	2.796	3.100	3.432	3.177	3.654	3.851

Enfin la délinquance juvénile présente un autre trait fort alarmant : si les criminels appartenaient tous aux bas-fonds de New York ou de Saint-Denis, on pourrait rendre la misère responsable de tout et tenter d'y remédier. Mais un grand nombre des mauvais garçons sont — selon l'expression d'Henri Joubrel qui sert de titre à un livre passionnant (1) — des « mauvais garçons de bonnes familles » : le procès des J-3 de Melun, il y a quelques années, avait rendu tristement célèbres trois jeunes gens : Panconi, Petit, Nicole (2), responsables — à des titres divers — du meurtre de leur camarade, Guyader : tous trois appartenaient à la bourgeoisie aisée. Sans doute, ces trois jeunes gens étaient-ils moins des criminels que des enfants incapables de faire le partage entre le jeu et la réalité : Petit a pris au sérieux les propos d'un imaginatif, Panconi ; Nicole a catalysé les passions. Mais — en dehors de tout exemple particulier, difficile à généraliser — on peut constater que la délinquance touche des milieux que l'on croirait préservés. Ainsi en Grèce (voir le tableau ci-dessus).

Contrairement à ce que l'on pense souvent — la délinquance n'est pas liée à la misère, si elle est incontestablement favorisée par elle : nous sommes même frappés de constater que c'est dans les pays les plus favorisés, comme les U. S. A. ou les Etats Scandinaves, que la délinquance est la plus forte. Au Ier Congrès mondial organisé par les Nations Unies à Genève, en 1955, sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, les délégués des pays sous-développés se sont vantés de la bonne santé morale de leur jeunesse. En faisant la part de la propagande et de l'insuffisance du dépistage, il est certain que la délinquance juvénile n'a pas dans ces pays la même acuité que dans les



Jeunesse des caves, à Paris.

(1) Paru chez Aubier.

(2) Nicole, seule âgée de moins de 18 ans, relevait du Tribunal pour Enfants et Adolescents.



« Avant le déluge » : 15.000 délinquants par an, en France.

nations « fortunées » parce qu'elle n'est pas numériquement aussi importante, et surtout parce qu'elle ne témoigne pas de la même perversité (1) : le Congrès des Nations Unies de 1955 (dont nous parlions tout à l'heure), concluait, après l'audition des divers rapports — que, dans les pays à faible développement économique, la misère poussait l'enfant au vol tandis que, dans les pays à fort développement économique, l'enfant est plus sensible à la détresse morale — ce qui peut le conduire à des réactions antisociales beaucoup plus complexes, plus troubles et par là même plus graves que le vol.

C'est, en effet, la motivation du délit, plus que sa place dans l'échelle des délits qui révèle sa signification véritable : l'infraction commise n'est que le symptôme du malaise de l'enfant dans la société — malaise qui s'explique par l'état de l'enfant autant que par celui de la société. Les délits, en eux-mêmes, n'ont pas grand sens : certains sont purement « occasionnels » et n'ont pas de suite, parce qu'ils n'ont pas de fondement : le crime des J3 de Melun — auquel nous faisions allusion tout à l'heure — a été provoqué par la rencontre d'un Panconi, qui vivait dans le rêve, et d'un Petit, qui prenait au sérieux les rêves de Panconi : Aucun des deux n'était un criminel. D'autre part, bien des infractions commises par des enfants ne révèlent pas chez eux d'intentions délictueuses : beaucoup de garçons s'emparent d'une automobile, dans le but de s'en servir et de la remettre à sa place. Un haut fonctionnaire du ministère de la Justice nous disait qu'il y avait un nombre incroyable de « vols » d'autos ignorés des propriétaires et de la police. Si le jeune homme qui se sert de l'auto d'autrui renverse un piéton, il est pris et devient un délinquant. L'importance du délit sera-t-elle mesurée alors à l'importance du dommage occasionné — qui va de l'utilisation de la propriété d'autrui (il y a simplement vol de l'essence dans ce cas) à la mort d'un malheureux passant ? — ou bien se dira-t-on que, dans les deux cas, on a affaire à un garçon incapable de résister à une tentation ? C'est la « situation » de l'enfant — et non la matérialité des faits — qui est en question dans la délinquance, bien que les victimes obligent les tribunaux à tenir compte de l'ampleur de la catastrophe.

Cette « situation » — qui se traduit par des délits punis par la loi — se manifeste, plus généralement, par une inadaptation de l'enfant à la société, infiniment plus grave, parce que plus difficile à déceler et à guérir. Que faire, à l'égard d'une bande qui n'a ni tué ni volé, pour prévenir le vol et le meurtre possibles, pour aider ses membres à s'intégrer à une vie normale ? La délinquance est toujours le signe d'un mal beaucoup plus répandu et plus profond : l'augmentation de la délinquance juvénile n'est pas très inquiétante en France, mais il y a par contre un nombre qui va toujours croissant : celui des mineurs en danger, « judiciairement protégés » : ils sont 30.087 en 1955, vagabonds, objets d'une mesure de correction paternelle, d'une tutelle aux allocations familiales, enfants de parents déchus de leurs droits, ou victimes de sévices. Et, bien au-delà de ce chiffre, on évalue à 500 ou 600.000 le nombre d'enfants ou d'adolescents « inadaptés » qui échappent à la police.

L'expression d'une crise.

La délinquance juvénile n'est donc pas un phénomène isolé, qui aurait ses causes et ses lois : elles est l'expression d'une crise. La définition qu'avait adoptée le Ier Congrès de l'O.N.U. pour la prévention de la délinquance révèle bien la position du problème : « La délinquance juvénile ne doit pas être considérée comme un fait en soi, mais comme le point d'aboutissement d'une série de facteurs d'ordre physique, mental, psychologique, social et éventuellement politique qui appellent une action coordonnée et totale. La délinquance s'explique par la mauvaise adaptation de l'enfant au milieu dans lequel il est appelé à se développer et qui, le plus souvent, n'est pas aménagé en fonction de ses besoins propres ».

L'augmentation de la délinquance traduit l'aggravation du mal de la jeunesse.

II. – LE MAL DE LA JEUNESSE

On définit souvent le mal de la jeunesse comme une inadaptation. On peut alors se demander quels sont les critères de l'adaptation : métier, foyer, absence de déséquilibre ou de délinquance, intérêt social... Bien rares sont les adolescents — ou les adultes — qui répondent à tous ces critères et qui sont « normaux ».

D'autre part, la question se pose souvent de savoir si c'est l'enfant qui est inadapté à la société, ou la société qui est inadaptée à l'enfant : l'enfant n'est pas « satisfait », il se sent abandonné ; lors même qu'il n'est pas en proie à la misère, il souffre d'une détresse psychologique et morale. L'inadaptation est un phénomène complexe qui engage la responsabilité du milieu autant que celle du sujet, elle ne se manifeste pas par des caractères précis et uniformes : elle apparaît comme

(1) Nous utilisons ici ce terme dans son acception banale.

un processus de désagrégation, elle implique une crise. L'adolescent en danger est, selon l'expression du professeur Heuyer, « en difficulté prolongée avec les exigences de son âge et de son milieu social ».

La jeunesse traverse aujourd'hui une crise grave qui emprunte des formes diverses selon les pays, parce que la situation n'est pas partout la même, mais qui tend à s'uniformiser selon « le modèle américain » parce qu'elle se réfère à des facteurs communs.

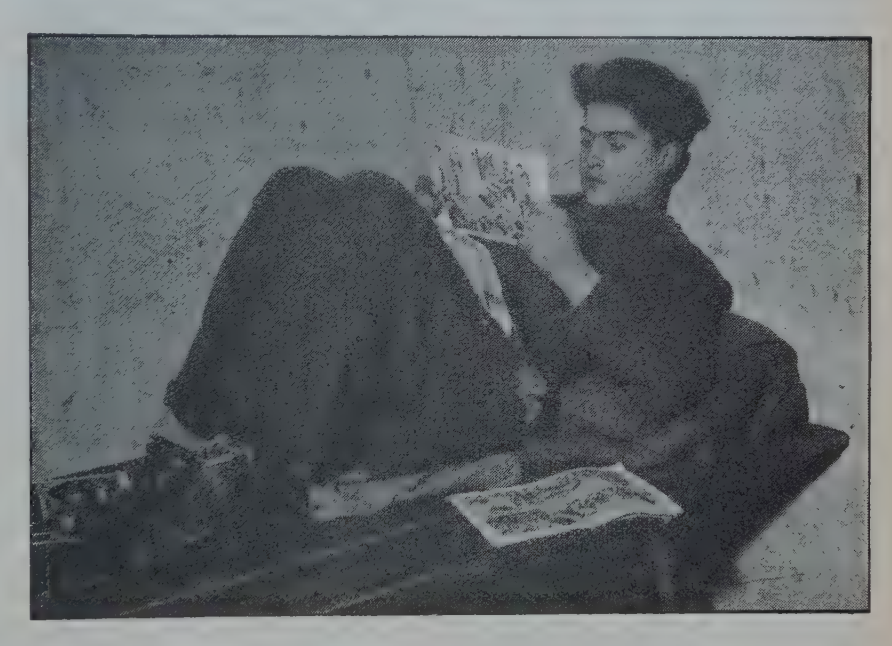
Union Sud-Africaine : les « tsotsis ».

« Les tsotsis » constituent un fléau social redoutable en Afrique du Sud. (Un pasteur anglican les a décrits, le P. Huddleston — qui a tenté de les aider) (1). Ce sont de jeunes noirs, qui vivent dans les quartiers misérables des grandes villes. Ils vagabondent dans les rues, parce qu'ils n'ont ni écoles, ni terrains de jeux. Ils forment des gangs d'autant plus redoutables qu'ils se sentent victimes du racisme et qu'ils sont animés d'un réflexe violemment antisocial. « Le tsotsi est, avant tout, d'après l'analyse du P. Huddleston, le produit de la frustration » et, dans un pays où toute la jeunesse noire est vouée à la misère et à l'impuissance, « il n'est pas l'exception, il est la règle ». La jeunesse en crise, c'est la jeunesse « exclue ». C'est pour la même raison qu'il y a tant de Noirs dans les gangs de New York ou de San Francisco.

Inde : 170 millions de jeunes.

Autre problème dans un pays comme l'Inde (bien que les jeunes dévoyés de Bombay, misérables, aient des traits communs avec ceux de Sophiatown). Il y a aux Indes 145 millions de jeunes dans les campagnes, et 24 millions 500.000 dans les villes. Or, parmi ces derniers, il n'y en a que 35 % à peu près qui sont nés et ont été élevés dans les villes. Près de 65 % ont quitté, avec leurs familles, leur vie champêtre pour trouver un emploi. On constate que les jeunes dévoyés, socialement inadaptés, font souvent partie de cette masse d'émigrants : le relevé des incarcérations de jeunes intervenues de 1948 à 1954 dans 17 Etats différents incluant les agglomérations de Bombay, Calcutta, Hyderabad, donnait un total de 86.941. 94,9 % de ces incarcérations touchaient 8 Etats, ceux de Bombay, de Madras, d'Andbra, de Madhya Pradesh, de Saurashtra, du Penjab Oriental, du Bengale Occidental et de Delhi, ainsi que les deux villes de Bombay et de Calcutta. Pour ce qui est de l'Etat de Bombay, la seule ville du même nom totalisait 44,6 % des incarcérations signalées. Si l'on ajoute au chiffre relevé pour ce seul état ceux des Etats de Madras, du Bengale Occidental et d'Andhra (ce qui inclue les agglomérations de Madras, Calcutta et Kurnool), on remarque que ces quatre divisions territoriales fournissent — à elles seules — 83 % des emprisonnements. Il est hors de doute que l'émigration et l'urbanisation sont les facteurs déterminants de la crise juvénile, parce qu'elles détruisent les modes de vie et les structures morales traditionnelles et parce que les nouveaux arrivants ne trouvent pas immédiatement le statut économique et social, les valeurs nouvelles qui leur seraient nécessaires. Le délégué de l'Egypte au Congrès de l'O.N.U. de 1955 avait mis en lumière le même phénomène qui est propre aux pays en voie de développement.

Aux Indes comme en Union Sud-Africaine, ce mal de la jeunesse se réfère à des facteurs sociaux assez simples : misère, bouleversements et garde par là-même des caractères assez élémentaires... et rassurants. Il est hors de doute que le mal s'aggrave quand le niveau de civilisation s'élève ; il traduit alors une frustration morale infiniment plus trouble que la frustration économique et plus dangereuse aussi, parce qu'elle provoque des réactions plus complexes.



Attilio Madini, 17 ans : sa mère boit, son père est à l'hôpital. Sa passion : les " comics ".

Dans les démocraties populaires.

Depuis l'insurrection hongroise, depuis le triomphe de Gomulka, l'opinion publique occidentale n'ignore pas que la jeunesse des pays communistes est, en partie, insatisfaite de l'ordre établi et que tout un mouvement de révolte se dessine en son sein.

Les « hooligans » polonais (d'un terme emprunté à l'anglais) sont célèbres. Ils manifestent leur refus de l'ordre établi en portant de longs cheveux, en s'habillant de façon excentrique et en proclamant leur admiration pour le jazz. Mais leur protestation contre l'uniformisation et la contrainte imposées par l'Etat les conduit souvent à des actes de violence : au cours de l'année 1956, la police polonaise n'a pas eu à enregistrer moins de 44.821 plaintes concernant les activités des Hooligans, soit 11.000 de plus qu'en 1955. Le roman de Tyrmand « Le Mauvais » décrit la lutte des mauvais hooligans et des bons hooligans : il est tiré en polonais à plus de 100.000 exemplaires.

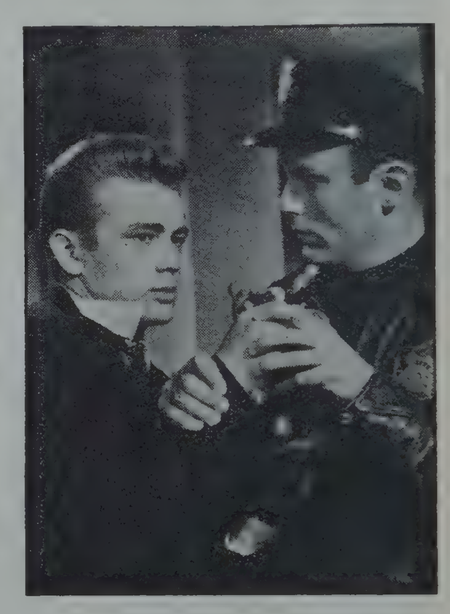
On sait moins ce qui se passe dans les autres démocraties populaires, mais la presse de ces pays s'inquiète du désarroi moral et spirituel de la

(1) Son témoignage a paru en français aux éditions du Seuil, sous le titre : « Qui est mon prochain ? »

jeunesse. Un écrivain tchèque, Alexey Pludak, déclarait à un Congrès d'Ecrivains : « Que penser de notre jeunesse ? Matériellement, elle vit très bien, du fait que jamais auparavant on ne s'est occupé d'elle comme maintenant. Elle n'a donc aucun souci matériel. Mais moralement ? Une certaine partie des jeunes est très ingénieuse dans ses efforts pour que la vie inintéressante d'un jeune citoyen devienne plus attirante. Ils volent et dérobent partout où ils peuvent ; ils fondent une société dont le but est de commettre des agressions sur des passants isolés dans la montagne de Ziskov ou sur ceux qui se rendent au « camp de l'amour libre » de Pikovoce pod Mednikem... Les registres de nos tribunaux prouvent aussi que la criminalité augmente chez nos jeunes. »

En Union Soviétique : « gros et petit voyoutisme ».

L'Union Soviétique ne nous livre guère de renseignements précis sur ce problème, mais trahit une véritable inquiétude à l'égard d'une partie de sa jeunesse : la presse quotidienne ne donne aucune publicité aux crimes et il est probable qu'une législation aussi dure que la sienne (les délits et crimes de « gros voyoutisme » : vols, coups, blessures, meurtres, commis par des mineurs âgés de 12 ans ou plus sont du ressort du Tribunal ordinaire et passibles des sanctions prévues par le Code pénal) a réduit la criminalité juvénile proprement dite, mais un décret-loi du 19 décembre 1956 qui punit le « petit voyoutisme », dénonce un certain état d'esprit de la jeunesse : cynique, insolent, impertinent, qui se manifeste moins par des actes que par un laissez-aller et une désinvolture désarmante. La passivité et l'indifférence des adolescents sont dénoncés plus vivement que les crimes eux-mêmes dans l'enquête qu'avait effectuée, en 1956, la revue des chefs de pionniers « Vojatil » et qui porte un titre symptomatique : « L'indiscipline de la jeunesse » : « Huit écoliers de Krasnoiarsk (Skortzov, Voronov et autres), en une nuit, ont effectué 7 cambriolages. Peut-être étaient-ils tous des voleurs et des cambrioleurs expérimentés ? Non, un seul d'entre eux était un véritable voleur ! Mais dans la nuit du Nouvel An, après avoir grisé ses camarades, il les persuada de faire un magnifique cambriolage ». L'auteur de l'article rend responsable de cet état de choses le manque de vigilance des komsomols mais prouve simplement ainsi que le mal de la jeunesse atteint les militants mêmes : sans qu'il y ait révolte contre un régime qui est implanté depuis quarante ans, tout se passe comme s'il y avait une perte de « foi ». La tension qu'avaient exigée de la jeunesse l'édification de l'Union soviétique et la défense du territoire s'est relâchée ; aux difficultés des premières décades a succédé un bien-être relatif, la guerre a ouvert l'U.R.S.S. vers l'Occident, la dictature stalinienne s'est assouplie. Une partie des jeunes Russes, ayant cessé de croire à des dogmes imposés, ne croit plus à grand chose, elle a simplement envie de jouir de la vie. Faillite de l'éducation Marxiste ? Peut-être. Faillite surtout de toute dictature, dans la mesure où l'on inculque à la jeunesse une foi aveugle qui est fatalement anéantie, un jour ou l'autre, et qui laisse derrière elle le vide. En Pologne même, où a joué de plus un réflexe nationaliste, bien des hooligans souffrent d'abord d'avoir vu leur « catéchisme » balayé : c'est sous Gomulka que s'est développé le hooliganisme.



James Dean : « La fureur de vivre ».

Stockholm, 1957.

Si les jeunes souffrent dès que leur « credo » est ébranlé, ils souffrent plus encore de ne pouvoir croire à rien et ils cherchent alors désespérément une « extase » une évasion et un substitut mystique : tout le drame d'une jeunesse américaine ou scandinave est là. La vie est facile, aucun obstacle ne se présente. Les jeunes s'ennuient. Aucun autre idéal ne leur est proposé que « to make money ». Ils cherchent à oublier ce qui les entoure (dans la mort parfois : il y a des épidémies de suicides en Scandinavie), à s'anéantir en autre chose, comme la drogue, le rythme : à Stockholm, en 1957, 50.000 jeunes gens de 15 à 20 ans, pris dans la frénésie du Rock and Roll, envahirent l'artère principale de la ville, brisèrent les vitrines, dressèrent des barricades, jetèrent des sacs de papier pleins d'essence enflammée, renversèrent des pierres tombales, lynchèrent une centaine d'agents. « C'est la manifestation la plus grave qui se soit jamais déroulée dans notre capitale » déclara le Préfet de Police.

U.S.A. : la « Beat generation ».

Aux U.S.A. des jeunes recherchent dans le jazz, la drogue, la sexualité, un anéantissement absolu, quasi religieux : ils constituent ce que l'on appelle « the Beat Generation », phénomène social qu'a étudié Jack Kerouac dans son livre « prophétique » : « On the Road ». Le terme de « beat » évoque, d'après Kerouac même, l'envoûtement. Les expériences vécues par ces jeunes dévoyés ont pour eux une réelle signification mystique : « L'humanité a recherché à travers les âges une sorte d'extase, une espèce de vision merveilleuse de Dieu, vous comprenez, explique un tenant de la Beat Generation à un journaliste du *New York Post.* C'est pourquoi nous fumons de la maryuana ou nous écoutons le jive. Tout cela n'est qu'un moyen de parvenir à l'extase ». Ce n'est pas là simple propos de jeunes intellectuels révoltés : la foule innombrable des « fans » d'Elvis Presley, les 800 Clubs James Dean des Etats-Unis témoignent que cette recherche désespérée et absurde d'un Absolu est le fait d'une partie importante de la jeunesse américaine.

Si la Beat Generation est encore typiquement américaine, la crise de la jeunesse dans le monde s'oriente vers des manifestations analogues. Il est facile d'incriminer les films, les machines à sous, les bluejeans en provenance des U.S.A. : il est hors de doute que les taiyo Zoku japonais (les adorateurs du soleil) s'inspirent de la beat generation, que les hooligans se grisent de jazz américain, qu'à Bombay les vagabonds essaient de ressembler à James Dean, mais les jeunes de tous les pays ne copient pas simplement des américains qui seraient alors chargés de tous les péchés du monde ; ils subissent une évolution analogue, quoique plus lente, ils ressentent des besoins semblables qui, tout naturellement, se satisfont de la même

manière. Aux U.S.A. la révolte s'est manifestée par une violente réaction contre le racisme ambiant et par l'adoption de la manière d'être et de voir des « Nègres », telle qu'elle s'exprime dans le jazz. Si c'est aux accents du jazz que la jeunesse du monde entier se révolte, ce n'est pas seulement parce que les Américains l'ont mis à la mode, c'est parce qu'il répond à des besoins universels : il heurte les normes musicales établies, il sacrifie l'harmonie au rythme et choque les amis de l'ordre, il est transport sensuel plus qu'œuvre de goût.

Nous pouvons sourire en voyant dans un film récent (« Passions juvéniles ») des adolescents japonais copier servilement les dévoyés américains. Mais, derrière ces « singeries », se profile un drame : il existe aujourd'hui au Japon, une jeunesse désœuvrée, amère, blasée, sans idéal, qui cherche — elle aussi — l'oubli dans l'érotisme et les machines à sous. Les gangsters de Chicago, les teddy boys, ne sont pas seulement pour tous les garçons du monde des héros qu'ils essaient d'imiter, ils représentent ce qu'ils sont en train de devenir, parce qu'ils sont le produit d'une civilisation qui tend à se répandre dans le monde entier, qui sacrifie l'effort au bien-être, l'homme à la technique, l'individu à la collectivité. Les teddy boys, les tsotsis, les hooligans protestent — tous — contre cette civilisation qui les écrase de diverses manières, et ils s'uniformisent comme elle.



Le Japon sous l'influence américaine : « Passions juvéniles ».

Les teddy boys ont un comportement particulier ; il y a un drame hongrois ; il y a un problème des tsotsis, mais au-delà de la diversité de ces manifestation, il y a une crise mondiale de la jeunesse qui ne trouve plus satisfaction. Pour comprendre le mal de la jeunesse, il faut saisir ce qui lui manque aujourd'hui, ce qui lui est nécessaire, ce qu'il faut lui donner.

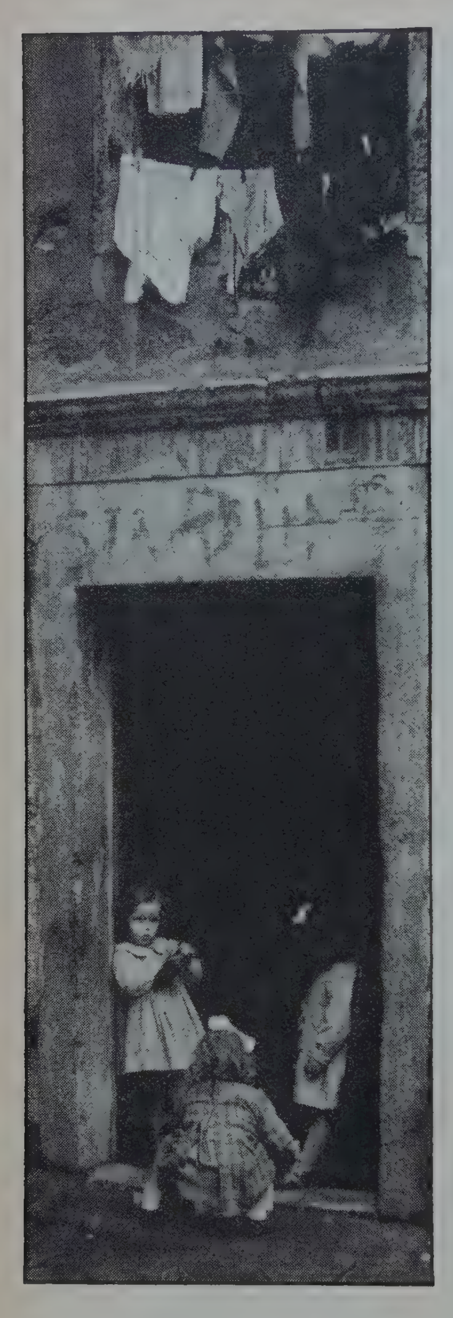
III. – CAUSES ET RESPONSABILITÉS

Toute société est responsable de sa jeunesse, du mal qui la frappe. Sans aucun doute, l'inadaptation fait intervenir des facteurs individuels biologiques ou psychologiques (tous les enfants d'une même famille, qui ont vécu dans des conditions identiques, n'ont pas le même comportement), mais la maladie est favorisée par des conditions générales. La société n'est pas coupable de tel ou tel crime, elle crée un terrain propice en n'assurant pas à l'enfant son épanouissement normal. « Le mineur » n'exige pas seulement une protection, il demande à être assisté dans son développement, à être satisfait dans ses besoins fondamentaux.

Le milieu de l'enfant, c'est d'abord sa famille. Il a besoin d'un cadre de référence constante, c'est-à-dire de la stabilité que lui donnent l'unité et la stabilité du couple de ses parents : sur 400 cas examinés par le professeur Heuyer dans son enquête sur la délinquance juvénile entre 1936 et 1940, 88 % provenaient de familles dissociées. Ce pourcentage se retrouve à peu près dans tous les pays du monde : le Rapport du Conseil national de l'Union Sud-Africaine sur les institutions pour les Enfants (pour 1956) montre que deux sur trois des enfants placés dans des institutions sociales proviennent des foyers désunis. 72 % des jeunes délinquantes traduits devant le Tribunal pour Enfants viennent d'un milieu familial désuni, 40 % de ménages brisés. « Le sentiment de l'appartenance à une famille » (le Congrès de l'O.N.U., de 1955, a beaucoup insisté sur ce fait) est un élément fondamental de l'équilibre de l'enfant. Il n'implique pas seulement l'existence d'un groupe uni, il signifie aussi que l'enfant doit se sentir incorporé à ce groupe, accepté, aimé et en même temps protégé par lui : l'enfant a besoin d'autorité autant que de tendresse, parce qu'il ne se sent pas sûr de lui.

L'absence du sentiment d'appartenance à une famille — que ressentent si vivement les jeunes Américains (d'après Mac Green, rapporteur au Congrès de 1955) — vient en partie de l'abdication des pères. Trop libres, les adolescents se sentent abandonnés, et pour trouver une sécurité qui leur fait défaut, ils se groupent dans des bandes. Le maintien de l'autorité paternelle en Orient a longtemps préservé cette région de la délinquance juvénile : en détruisant les structures traditionnelles, l'émigration livre les jeunes à eux-mêmes, avec les risques que cela comporte. Sans doute, l'autorité doit-elle être tempérée par le respect de la liberté de l'enfant : le despotisme provoque un besoin d'évasion compensatrice, qui comporte des dangers. La vie familiale doit, pour l'enfant, réaliser un perpétuel équilibre. Or la vie moderne, par l'agitation et la tension qu'elle impose, menace à chaque instant cet équilibre. Le travail de la femme — qui répond souvent à une nécessité — le rend plus fragile encore.

Mais la crise familiale est souvent liée à une crise économique et sociale : si la misère ou des conditions de vie difficiles ne désintègrent pas la famille, elles imposent à chacun de ses membres une tension qui peut aboutir à des ruptures. Un jeune garçon vit avec ses parents et ses deux sœurs dans une pièce : il n'a pas un coin à lui et travaille au milieu des cris des petites, des radios



Le taudis donne à la rue.

des voisines. Ou bien, il va devenir enragé, ou bien il va rejoindre sa « bande », dehors. Le taudis donne à la « rue » tout son prestige, encourage l'évasion sous toutes ses formes et, en même temps, développe l'irritabilité et l'agressivité.

D'une manière générale la vie moderne, dans les grandes villes, quelles qu'elles soient, favorise le mal de la jeunesse : l'agitation, le bruit, le rythme rapide provoquent chez tous les citadins une « usure nerveuse » dont le Docteur Sivadon a étudié les effets et qui se marque par l'augmentation des névroses, des états dépressifs, anxieux ou obsessionnels, qui rend nécessaires les excitants et les calmants, les cures de sommeil, des vacances multipliées et prolongées. Pris dans ce tourbillon, habitués à vivre dans la tension, les jeunes ne se détendent pas ou plutôt ont des détentes brutales, parce que « tendues ». Leurs jeux sont violents ; leur fureur de vivre n'est pas joie de vivre, mais incapacité de vivre hors du rythme de la vie générale, incapacité de s'affirmer autrement que devant les autres. La collectivité les enserre à tel point qu'ils n'envisagent point de se soustraire à elle ; plus elle les enserre, plus elle leur est indispensable : c'est dans les grands immeubles du type Habitation à Bon Marché, à Paris, qu'il y a le plus de bandes d'enfants.

Enfin, à cette tendance grégaire s'associe de plus en plus un esprit de compétition qui multiplie les relations humaines et leur donne un caractère d'agressivité : c'est cet esprit qui marque toute la vie américaine, incite les hommes à gagner toujours plus d'argent que le voisin, amène la femme qui a un manteau de castor à convoiter le manteau de vison de son amie, pousse les bandes d'adolescents à rivaliser dans le crime. Tension, instinct grégaire, agressivité : la vie des métropoles crée le terrain favorable à la délinquance juvénile.

Cinémas et « comics ».

Pris dans cet engrenage, les jeunes trouvent dans le cinéma à la fois un moyen de fuir et un moyen de s'affirmer dans des vies imaginaires : en France il y a, chaque année, 78 millions de présences juvéniles au cinéma, ce qui révèle qu'1 million 500.000 mineurs sont des fanatiques du spectacle. Les films ont assez rarement un contenu nocif, encore qu'ils provoquent souvent une excitation assez trouble. En 1956, sur 506 films examinés en France par le Centre Catholique du Cinéma, 269 films étaient jugés acceptables, 168 avec réserves, 39 mauvais. Mais le cinéma constitue en lui-même un grave danger moral : il coupe les jeunes du réel, les fait assister à un défilé rapide d'images, développe leur passivité et les conduit à une sorte d'hypnose : la plupart des jeunes délinquants arrêtés vont au cinéma de trois à six fois par semaine.

On pourrait aussi dénoncer les « comics » qui exercent des effets aussi désastreux que le cinéma, qui encouragent la paresse d'esprit, font appel à la curiosité la plus morbide, à la brutalité et aux instincts sexuels refoulés. Or, d'après les statistiques, 50 % des petits Français lisent de trois à huit illustrés par semaine. En France, une Commission de Contrôle installée au ministère de la Justice est parvenue à atténuer la mauvaise qualité des périodiques pour enfants, mais elle ne peut surveiller les lectures des jeunes qui prennent les publications douteuses que leurs parents laissent traîner. Aux U.S.A., le juge Murphy de New York a été chargé d'édifier un code dont les prescriptions seraient imposées à tous les « comics » qui abrutissent la jeunesse américaine.

Si la vie moderne exerce de semblables ravages sur les adolescents, c'est qu'elle implique une désagrégation des valeurs traditionnelles, qui ne sont remplacées par rien. Les jeunes Indiens qui s'installent à Bombay assistent à l'ébranlement du système des castes (un brahmane en usine côtoie un intouchable) mais le spectacle de l'injustice sociale n'est guère positif. Les prescriptions de l'Islam ne sont guère compatibles avec la vie citadine, et elles ne sont pas remplacées par d'autres règles. Les principes moraux les plus respectables sont bafoués dans les guerres ; sous la pression des événements, de l'opinion commune, s'opère un relâchement des mœurs, qui entraîne, par réaction, une condamnation violente des temps nouveaux et une incompréhension des problèmes de l'actualité : la jeunesse méprise des normes qu'elle sent menacées, elle refuse des valeurs qu'elle sait dépassées, mais elle souffre de ne pouvoir se conformer à des règles qui auraient une signification vivante. Elle réagit brutalement contre sa propre angoisse.

Une « collective décroyance ».

Cette jeunesse n'a pas reçu de véritable formation morale et religieuse, elle rejette les règles, le catéchisme qu'on lui a inculqués, parce qu'elle est sensible au drame de son temps et frappée de l'inanité des « mots ». Norman Mailer, dans « Les Nus et les Morts », décrit « la collective décroyance de la jeunesse américaine à l'égard des belles paroles, des conceptions sociales monolithiques concernant la famille, le couple et les amours respectables ». Et son témoignage rend un son assez voisin de celui de Milosz faisant allusion aux jeunes Polonais : « aucun principe d'éthique chrétienne ou soi-disant socialiste ne les lie. Ils affrontent le néant et doivent tout réinventer, tout repenser pour leur propre compte. »

Le mal de la jeunesse prend racine dans l'absence de formation : les leçons s'avèrent tragiquement insuffisantes, les valeurs s'écroulent, les

jeunes ne sont pas préparés à forger leur idéal et ne comprennent plus l'idéal ancien. Il en résulte « une atrophie du sens moral » que dénonçait le Congrès de l'O.N.U. de 1955. L'enfant en crise est un enfant mal élevé, soulignait, en août 1957, une lettre pastorale de l'Episcopat de Philippines qui analysait les causes de la délinquance juvénile. L'éducation est une œuvre de vie, un témoignage et un exemple : « C'est la famille qui, non pas d'abord par des paroles, mais par un mode de vie, une conception vécue de la destinée humaine, des habitudes exemplaires d'agir et de réagir, fera passer son code de morale et ses convictions religieuses dans l'âme et la vie des enfants. Mais encore faut-il que les parents aient approfondi leur foi et compris le soutien puissant et l'atmosphère épanouissante qu'elle constitue pour en vivre les exigences ». Le mal de la jeunesse, c'est le mal d'une société qui ne croit plus aux valeurs qu'elle continue à soutenir.

IV. – A LA RECHERCHE DES REMEDES. QUELQUES EXPÉRIENCES EN FRANCE.

Le mal — dont nous avons dénoncé la gravité — n'est pas un mal incurable. La jeunesse en danger est, au moins partiellement, sauvée. La crise s'étend, mais partout des hommes s'efforcent d'y réfléchir, d'y remédier et de la prévenir.

L'œuvre accomplie pour la jeunesse en péril mériterait une étude approfondie. Essayons de dégager ses grandes lignes pour comprendre sa signification et apprécier ses résultats.

Dans le monde entier, la jeunesse en péril éveille la sollicitude des pouvoirs publics et des œuvres privées : elle est soumise à une législation spéciale, comparaît devant des tribunaux (1) ou des commissions pour mineurs. Les mesures envisagées

(1) Il existe une Association Internationale des Juges pour Enfants que préside M. Chazal, qui fut à l'origine de nombreuses initiatives en faveur de la jeunesse délinquante.

LES PLUS AUDACIEUSES ESPÉRANCES

Les délits des mineurs nous révoltent, ou nous scandalisent. Mais il nous faut savoir qu'au delà de la faute morale, l'expliquant et parfois l'excusant, il y a très souvent un drame, une rafale qui a arraché les pétales de l'âme, au moment même où ils allaient s'ouvrir.

De sorte que le gâchis est plus profond qu'il n'y paraîtrait au premier abord.

***

Un garçon, ou une jeune fille, a commis un délit contre la société et du même coup, souvent, une faute morale, voire un péché. Mais cet acte n'est pas tombé par hasard. Il a été plus ou moins longuement préparé, parfois depuis la petite enfance, par tout un déséquilibre intérieur, tout un gauchissement secret et lent. Lorsqu'il apparaît, il est le signe d'une réalité intérieure faussée. Et non seulement la volonté est déviée, mais l'intelligence aussi : en même temps que la sensibilité est violemment engagée dans les mêmes tensions et les mêmes raidissements.

Et voilà qu'il faut parcourir le chemin inverse, reconstruire une personnalité, forger une armature, mais, avant tout, donner au dynamisme de l'être une orientation nouvelle, presque exactement opposée à la précédente.

***

Parce qu'il s'agit là d'une tâche d'éveil à la vie, et parce qu'elle est très difficile, et parce qu'elle est très douloureuse, les chrétiens s'y sont sentis appelés en grand nombre. Congrégations spécialisées, prêtres, religieux, laïcs à la foi fervente y travaillent depuis très longtemps.

Et leur apport est considérable. Car la tentation est grande, pour les divers éducateurs, de s'arrêter aux seules techniques, d'autant plus que celles-ci croient tout comprendre et tout résoudre, trop souvent.

Les chrétiens, eux, affirment l'importance de l'esprit et sa dignité, et, au-delà, la Présence vivante de l'Esprit. Ils affirment aussi la primauté de l'amour pour tout épanouissement et comme chemin royal pour découvrir l'Amour. Ils affirment aussi la liberté, la légèreté, les rebondissements illimités de l'esprit, face à l'opacité et à la pesanteur de la matière. Et par là ils affirment la légitimité de la plus audacieuse Espérance.

***

Ces jeunes sont des inadaptés. Que de manières de les adapter — et que de résultats opposés!

Nous connaissons des adaptés apparents, par calcul et intérêt ; des adaptés par paresse, laisser-aller, désabusement.

L'adaptation vers laquelle nous tendons pour tous les jeunes est infiniment plus positive, plus dynamique, plus active. Elle doit tenir compte d'un certain devoir d'indignation devant les injustices, duretés, mensonges, plus ou moins officiellement prônés.

Et le rôle de l'éducateur sera bien délicat, pour trouver le juste équilibre, le merveilleux équilibre : rendre les jeunes capables de vivre dans la société sans pactiser avec ses erreurs et de sentir bouillonner en eux un légitime refus sans se couper pourtant d'un monde où ils doivent vivre et s'épanouir.

***

Le but est la prise de conscience avec une vue vraie sur le passé, des vues nettes sur l'avenir.

Or, des années passeront peut-être avant que ne se pose le problème pour le jeune, malgré sermons massifs ou suggestions discrètes. Mais il y a autre chose.

L'on « dédramatise », et c'est bien — l'on met l'accent sur ce qui est positif, et sur l'avenir, et c'est bien aussi. Mais reste quand même le vrai problème : une volonté faussée qui doit se redresser et se lancer de tout son élan vers la lumière. Comment cela sera-t-il possible s'il n'y a pas prise de conscience du mal commis dans le passé ?

***

Le but final n'est pas seulement un humain impeccable... ou presque. Ce que l'on veut créer, c'est un croyant, un fils de Dieu, quelqu'un qui a, épanouie en lui, la vie de l'âme aussi bien que la vie naturelle, et qui n'évolue pas uniquement au ras du sol, englué dans tous les matérialismes et tous les déterminismes et toutes les désespérances.

***

Et le résultat sera, non pas des êtres atones qui cherchent un faux et facile refuge dans une sentimentalité religieuse, mais des êtres virils et conscients qui trouvent des possibilités multipliées dans la foi, l'espérance, et l'amour qui montent en eux.

***

Comment oser ouvrir de telles perspectives pour des êtres dont nous disions au début que leur vie avait été déchiquetée dans sa fleur et leur fruit tué à l'avance ?

C'est étrange. Mais c'est légitime, à cause de Celui qui peut tout et par qui la vie renaît au moment le plus inattendu.

A. DUBEN
Aumônier national de l'éducation surveillée.



" Quand les parents boivent, les enfants trinquent ".

sont des mesures d'éducation, avant d'être des mesures de répression.

On s'efforce de prévenir le mal, pour n'avoir pas à le guérir. L'enfant a besoin d'être soutenu par la famille, l'école, la collectivité. Mieux vaut former l'enfant que d'être contraint à le rééduquer. Les Foyers de Jeunes Travailleurs essaient d'éviter les effets déplorables de l'abandon des adolescents dans les villes. Les « Equipes d'Amitié » françaises (dirigées par Maître Padou et le docteur Flavigny) représentent une tentative passionnante pour transformer les bandes d'enfants de l'intérieur, éviter leur dégénérescence et développer leurs possibilités sociales et morales.

La famille est le milieu naturel de l'enfant. Mieux vaut pour l'enfant une famille médiocre qu'un excellent centre d'éducation, la semi-liberté est souvent préférable pour cette raison à l'internement. La société ne cherche donc pas d'abord à se substituer à la famille, mais à l'assister dans sa tâche éducatrice : telle est la mission qu'accomplissent en France l'Union nationale des Associations familiales, les Ecoles des Parents, en Grande-Bretagne, les services sociaux familiaux.

Quand la famille est véritablement néfaste, l'enfant délinquant est placé — après un séjour dans un centre l'observation — dans une institution spéciale, publique ou privée. Il n'est pas surveillé par des gardiens, il est confié à des éducateurs (1) laïcs ou religieux, qui s'efforcent de lui recréer une atmosphère familiale.

L'enfant rééduqué doit être réintégré dans la société : on ménage maintenant des étapes entre l'internement et la liberté (les homes de jeunes travailleurs) ; aux centres sont adjoints des services de suite.

L'immense progrès accompli pour la jeunesse malheureuse est l'aboutissement d'un long et dur effort : en 1936, il existait encore en France des bagnes d'enfants que dénonçait dans une campagne retentissante, Alexis Danan. Le garde des Sceaux, Marc Rucart, s'émut à l'époque, mais il fallut attendre 1945 pour que soient institués les tribunaux pour enfants et adolescents.

Il faut reconnaître, avec fierté, que les chrétiens furent parmi les plus actifs dans cette lutte pour la jeunesse inadaptée. Ce sont les mouvements de jeunesse — les scouts en particulier — qui, pendant l'occupation, animèrent le mouvement qui aboutit à la constitution des « Associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance ».

Prêtres et religieuses (1), laïcs, chrétiens et non-chrétiens tentent ensemble de sauver la jeunesse en péril, de l'entourer d'amour, de lui apprendre à vivre.

(1) Il existe une Association Internationale des Educateurs pour Jeunes Inadaptés, dont le président est M. Henri Joubrel.

(1) En France, les Internats de Rééducation des Filles sont presque tous tenus par des religieuses : sur 82, il y a 72 Centres catholiques ; 40 relèvent de Notre-Dame du Bon Pasteur d'Angers et — sous l'influence d'une Mère Supérieure remarquable — se sont métamorphosées.

L'Aumônerie Nationale de l'Education surveillée.

La France est le seul pays du monde qui ait une Aumônerie de l'Education surveillée, distincte de l'Aumônerie des Prisons chargée des centres publics comme des centres privés. Elle a été instituée, il y a deux ans, sous l'égide de Mgr Rodhain, et a comme responsable l'abbé Duben. Son siège se trouve, 120, *rue du Cherche-Midi.*

COURTE BIBLIOGRAPHIE

France :

— L'enfance délinquante : Chazal (PUF).
— Etudes de criminologie Juvénile : Chazal (PUF).
— Mauvais garçons de bonnes familles : Joubrel (Aubier).
— Les enfants de la Solitude : Enquête de Geneviève Lainé dans *La Croix* (13 au 18 mars 1958).
— Rapports à M. le Garde des Sceaux.
— Rapports des différents centres.

Monde :

— Etude comparée sur la délinquance juvénile dans le Monde. Nations Unies 1952, 4 rapports : Amérique du Nord, Europe, Moyen-Orient, Extrême-Orient.
— Actes du IIe Congrès International de Criminologie : I. L'enfance délinquante (PUF).
— Ier Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants : 1955.
— La crise de la jeunesse : Joubrel (Arts 655).
— *Consulter* la Revue Internationale de Politique criminelle. L'Enfance dans le Monde. Rééducation. Sauvegarde. Enfance.

Quelques problèmes particuliers :

— « Jeunesse d'Octobre » : La jeunesse hongroise (La Table Ronde).
— Numéro spécial des Temps modernes sur la Pologne (août 1957).
— « On the Road » : Jack Kerouac.

Directives protestantes

A LA JEUNESSE DES DEUX ALLEMAGNES

A. — En Allemagne orientale.

Les six facultés (protestantes) de théologie de la République démocratique allemande et de Berlin-Est ont donné à leurs étudiants des directives sur la façon dont il convient que se comportent des étudiants chrétiens. Les professeurs de théologie ont éprouvé la nécessité d'une telle démarche parce que la division de l'Allemagne entraîne des « détresses, des dangers et des tentations ». Une telle situation pose aussi des problèmes particuliers à l'étudiant en Allemagne orientale, déchiré entre sa foi chrétienne et une conception athée de la vie.

C'est pourquoi il est demandé à l'étudiant chrétien en Allemagne orientale de tenir sérieusement compte des douze points suivant que lui indiquent ses professeurs de théologie :

— L'étudiant en théologie reconnaîtra avec gratitude qu'il doit au travail de toute la nation le privilège de faire des études ; ce privilège ne va pas sans la conscience de ses responsabilités.

— Il doit se soumettre à l'ordre et aux règlements de son université, témoigner respect et confiance à ses professeurs et accepter qu'ils le guident dans ses études.

— Reconnaissant des résultats obtenus par les recherches qui repoussent les frontières du savoir, l'étudiant ne se laissera conduire que par la vérité.

— Il utilisera avec conscience son temps d'études ; évitant un individualisme excessif, il se joindra à ceux de ses camarades qui poursuivent les mêmes buts que lui.

— Devant une catastrophe imprévue, l'étudiant ne marchandera pas sa peine ni son temps.

— Sachant que toute autorité vient de Dieu, l'étudiant sera soumis à l'Etat et à ses lois, prenant en chrétien sa part de responsabilité pour le bien véritable de ses concitoyens.

— Il contribuera à l'établissement d'une société plus juste, dans la paix et la liberté.

— En tant que chrétien, il doit travailler à l'avènement de la paix dans le monde et à l'abolition des armes de destruction massive ; il ne prendra pas son parti de la division de sa patrie.

— Il restera vigilant devant les tentations qui naissent de la douloureuse division de l'Allemagne, tentations particulièrement aiguës à la frontière entre l'Est et l'Ouest.

— En aucun cas et d'aucune façon il ne se livrera à une activité d'espionnage.



Une manifestation communiste à Berlin.
“ ...La situation entraîne des dangers, des détresses, des tentations... ”

— Il devra respecter les prescriptions économiques de l'État et se garder de tout acte préjudiciable à la prospérité de son pays.

— En toutes choses, on attend de l'étudiant en théologie qu'il s'efforce, selon l'Evangile, de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

B. — En Allemagne occidentale.

L'Eglise évangélique en Allemagne de l'Ouest s'est aussi adressée aux jeunes chrétiens dans une déclaration sur la question fort controversée parmi eux du service armé, afin de les mettre en garde contre des décisions prises à la légère.

A ceux qui optent pour un service civil ou pour un service non armé, l'Eglise demande : « Etes-vous certains que votre décision ne repose pas sur une aversion pour la dure vie de soldat et les sacrifices qu'elle peut exiger de vous ? » C'est trop grave d'être objecteur de conscience pour en faire une solution de facilité. Lorsque Dieu ordonne : « Tu ne tueras point », il ne suffit pas de garder ses mains nettes, car ce qui nous est demandé, c'est d'aimer notre prochain. « Celui qui refuse le service militaire par obéissance au commandement « Tu ne tueras point », devra observer tout aussi strictement les autres commandements. »

D'autre part, les jeunes hommes dont le désir d'accomplir leur service militaire repose sur un espoir d'avancement professionnel ou d'avantages financiers, manquent tout autant à leur devoir envers la communauté que ceux qui refusent ce service pour des raisons égoïstes.

Les jeunes gens sont fermement mis en garde contre une glorification du militarisme. Le message insiste sur le fait qu'un service armé n'est pas une forme de travail plus honorable qu'une autre. Son but est de « mettre les hommes en état d'affronter la guerre s'il le faut — et s'ils sont contraints à tuer et détruire, qu'ils le fassent dans l'espoir d'éviter à d'autres la mort et la destruction. »

Le commandement « Tu ne tueras point » n'est pas contraignant en temps de paix seulement : il l'est quelles que soient les circonstances politiques, et même en temps de guerre, affirme le message. La légitimité de tuer pour défendre son pays, la civilisation et la liberté est remise en question par les armes atomiques, et la question est maintenant de savoir si l'on peut tuer, qui l'on peut tuer et par quels moyens.

"Devons-nous toujours garder le silence?"

Une lettre du R. P. VOILLAUME sur l'Algérie.

Dans son dernier numéro (avril 1958), « Jésus Caritas », revue publiée par l'« Association Charles de Jésus, Père de Foucauld », publie une lettre du P. Voillaume, prieur des Petits Frères de Jésus. Cette lettre est datée du 13 février 1958. Elle est suscitée par deux occasions : l'ouverture de l'année du centenaire des apparitions de Lourdes et le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef « qui ravive douloureusement et, pour certains d'entre nous, d'une manière déchirante, toute la question morale de la guerre d'Algérie ». Nous citons intégralement toute la seconde partie de cette lettre. Les intertitres sont de notre rédaction.

D'avoir perçu l'immense tendresse que porte la Sainte Vierge à tous les hommes rend plus douloureuses pour nous les réalités violentes et meurtrières de la guerre d'Algérie. Quel contraste ! Je songe aux sanglots de la Vierge de la Salette qui pleurait le visage enfoui dans ses mains. Il y aura toujours pour nous une certaine difficulté à réaliser comment Jésus et sa Mère peuvent, à la fois, jouir sans limites et sans ombre du bonheur de Dieu, et demeurer présents de tout leur cœur et avec une compassion pleine de tendresse, parmi les hommes livrés aux souffrances de toutes sortes, aux déchaînements des haines meurtrières, des violences et des révoltes. Il est douloureux pour quiconque de découvrir avec une évidence croissante, que son devoir de chrétien, y compris son devoir de patriotisme, ne coïncide plus avec la manière dont se comporte le gouvernement de sa Patrie ! Un tel état de choses provoque un déchirement intime d'autant plus irrémédiable, en ce qui nous concerne, que le témoignage donné par les Frères d'une attitude de justice et de vraie charité fraternelle semble demeurer inefficace dans l'immédiat devant l'emprise des passions et l'enchaînement d'événements qui paraissent échapper à tout contrôle humain.

Je ne sais pourquoi j'aborde de nouveau ce sujet, sachant bien que la plupart d'entre vous sont aussi bien au courant du problème que je le suis moi-même. Mais je songe aujourd'hui à la tristesse que doivent éprouver au fond d'eux-mêmes les Petits Frères français, et à la honte qu'ils ressentent, parfois en dehors de leur pays, à l'entendre non seulement sévèrement jugé, mais condamné et parfois avec mépris ! Je sais bien que d'autres conflits déchirent actuellement le monde, et que des populations entières sont ailleurs victimes de violence et d'injustices et souffrent peut-être davantage. Nous ressentons de même plus douloureusement l'angoisse et les souffrances endurées par les familles européennes d'Algérie, du fait des violences aveugles et injustes du F. L. N. Les Fraternités ne sont-elles pas plus étroitement liées aux populations algériennes en vertu même du dessein providentiel ? Frère Charles de Jésus a non seulement vécu parmi elles, mais offert sa vie pour leur salut. Et la plupart d'entre nous avons été en contact avec elles et avons appris à les connaître et à les aimer. Ils sont notre prochain plus que d'autres peuples. La situation tragique d'El Abiodh, qui ne fait, avec le temps, que devenir plus lourde et plus angoissante pour tous, concrétise à nos yeux la souffrance d'un peuple dont nous avons assumé spirituellement la charge, en vertu de notre vocation, et d'une présence amicale de vingt-cinq années. Ils sont tous un peu comme de notre famille tous ceux du désert, de la montagne ou des bidonvilles avec lesquels nous avons vécu. Il nous faut demeurer totalement fidèles à notre vocation d'intercession, de substitution et de partage des souffrances, et cela même au lieu, voulu par Dieu, de notre insertion parmi les hommes. Nul d'entre les Petits Frères n'a le droit de l'oublier, même s'il n'a pas personnellement connu El Abiodh et l'Algérie.

Dépassionner le débat.

Mais au point où en sont les choses, on peut légitimement se demander si nous devons toujours, en toutes circonstances, garder le silence, comme nous le demanderait normalement notre vocation contemplative et d'amitié universelle. Ce silence, en certains cas, ne risque-t-il pas de devenir complicité avec l'erreur ou avec une prise de position d'injustice et de violence? (1) Je sais à quel point le climat passionnel et l'information incomplète ou partisane peuvent rendre notre position délicate ou même incompréhensible au plus grand nombre. Mais il est impossible de refuser de répondre à une question, d'éclairer une conscience troublée qui nous fait confiance, ou de dissiper une ignorance évidente de la vraie situation, en faisant connaître la réalité telle qu'elle est. N'avez-vous pas constaté qu'une attitude injuste à l'égard des populations algériennes avait souvent pour cause un manque d'information objective, plus qu'un manque de bonne volonté ou de générosité ? Une vue objective de la situation suppose, évidemment, qu'on est parvenu à réfréner ses propres passions et les mouvements de révolte qu'on sent naître au fond de soi-même, car la réalité est douloureusement complexe, vous le savez comme moi. Nous en sommes arrivés à un point où aucune solution humaine et juste n'apparaît plus possible, si les deux adversaires ne font preuve d'un minimum de détachement de leurs intérêts propres et de compréhension des droits justes de l'autre partie. Sans cette conformité aux exigences de la morale et de la charité évangélique, il n'y aura que des solutions de violence ou d'oppression partielle plus ou moins déguisée.

Tout récemment, un vicaire général est venu me trouver pour me demander ce qu'il fallait dire à des prêtres, à des curés, angoissés en leur conscience par le problème algérien, et qui se demandaient dans quelle mesure ils devaient parler ou se taire, et qui sollicitaient des directives à ce sujet. Etait-il de leur devoir d'aborder

---

(1) Voici deux extraits de lettres écrites par le Frère Charles de Jésus au sujet de l'esclavage qui sévissait alors à Béni-Abbès, sans que l'administration ait jugé opportun de s'y opposer.

« Il ne faut pas nous mêler de gouvernement temporel, nul n'en est plus convaincu que moi, mais il faut « aimer la justice et haïr l'iniquité » et quand le gouvernement temporel commet une grosse injustice contre ceux dont nous sommes dans une certaine mesure chargés (je suis le seul prêtre de la Préfecture à 300 km. à la ronde), il faut le lui dire car c'est nous qui représentons sur terre la justice et la vérité, et nous n'avons pas le droit d'être « des sentinelles endormies », des « chiens muets », des « pasteurs indifférents ».

(A Dom Martin, abbé de N.-D. des Neiges, Béni-Abbès, 7 novembre 1902.)

« Les raisons que vous avez la bonté de me donner si affectueusement et qui ont tant de poids, venant de vous... et par leur valeur propre qui est incontestable, ne me laissent pas — soit dit une dernière fois, pour que l'âme de l'enfant n'ait aucun secret pour celle de son père et s'épanche tout entière, sans nulle réticence, en elle — sans regretter que les représentants de Jésus se contentent de défendre « à l'oreille » (et non « sur les toits ») une cause qui est celle de la justice et de la charité. »

(A Mgr Guérin, Béni-Abbès, 30 sept. 1902.)

la question en chaire, à l'église, pour tracer aux chrétiens leur devoir, et, dans l'affirmative, que devaient-ils dire ?

Les citoyens d'un pays à régime parlementaire restent responsables de la politique de leur gouvernement dans la mesure où l'opinion publique peut influer sur ses décisions. Une responsabilité incontestable, et qui est peut-être lourde, repose sur l'ensemble des chrétiens d'une nation, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas su, tous ensemble, conformer leur opinion ou leurs actes aux exigences de leur foi, ou qu'ils n'auraient pas osé l'exprimer publiquement avec assez de force. Même le peuple chrétien, même les prêtres, se rendent-ils suffisamment compte que les exigences de la morale chrétienne concernent tout aussi bien la conduite d'une collectivité, d'une nation, que celle des individus ? Il est triste de constater à quel point les jugements et les réactions des chrétiens sont souvent loin, dans l'ensemble, de donner au monde une idée juste de la religion et de la foi chrétienne. C'est un moment grave pour l'Eglise de France, dont le rayonnement spirituel et apostolique à travers le monde a déjà subi une atteinte plus profonde qu'on ne pense.

Les conditions de la vérité.

Il est à peu près certain que les prêtres qui s'efforceront, même en dehors de tout esprit partisan, d'éveiller la conscience chrétienne et de la diriger, seront accusés de prise de position politique. Cela est inévitable : d'ailleurs, le seul fait d'énoncer clairement les exigences de la morale chrétienne entraîne condamnation d'un certain nombre d'attitudes politiques. Est-ce une raison suffisante pour laisser les chrétiens, en toute tranquillité de bonne foi, penser et agir contrairement aux commandements du Christ ? Il n'est pas possible que les prêtres ne disent pas à leurs fidèles ce que le Christ leur dirait s'il était là. Je sais bien que c'est difficile, car le prêtre doit vraiment parler au nom du Seigneur et de l'Eglise et nul ne doit sentir en lui un manque de souci pour la vérité ni la moindre partialité. Or, l'information objective n'existe pour ainsi dire plus, et les passions sont telles, les intérêts économiques et financiers en jeu si importants, que la voix de la vérité, de la justice et de l'amour ne peut plus être entendue sans susciter des clameurs. Est-ce un motif de se taire ? Le Seigneur livrait la vérité aux âmes, même si beaucoup n'étaient pas prêts à l'entendre. « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende », ajoutait souvent Jésus, qui n'avait aucune illusion sur la manière dont sa parole serait accueillie.

Ce vicaire général avait donc raison de se poser la question. J'ai pensé aussi qu'il était de mon devoir de lui répondre et voici en gros ce que je lui ai dit. Ce sont de notre point de vue des vérités évidentes, mais il n'est pas si simple de les mettre généreusement en pratique.

Le premier devoir est celui d'une information objective, sur la vraie situation. C'est un devoir impérieux pour tout chrétien, c'est une exigence de vérité et de justice, que de chercher à comprendre une situation lorsque de cette compréhension dépendent des intérêts aussi graves que ceux qui sont actuellement en jeu pour toute une population. Or une connaissance objective présuppose deux conditions à la vérité difficiles à réaliser. La première condition est d'être suffisamment détaché de ses passions, de sa sensibilité, de son amour-propre et dans certains cas de ses intérêts matériels, car sans ce détachement, on ne verra parmi les faits que ceux qui abondent en notre sens : on n'est pas capable de la vérité, mais on est moralement responsable de cette incapacité.



Le R. P. Voillaume.

La deuxième condition, également difficile, est de posséder les moyens d'une exacte information. La plupart des journaux sont partisans, et nous savons, hélas, le peu de foi que nous pouvons attacher à l'information officielle ! Or un trop grand nombre de chrétiens, et même de prêtres, se retranchent derrière cette difficulté de bien connaître les données du problème pour s'abstenir de toute prise de position et de toute action : ceux-là aussi sont moralement responsables, dans la mesure où ils n'ont pas pris les moyens de se mieux informer, car il y a un devoir de s'informer. Nul ne devrait croire aveuglément son journal et il en est qui sont plus partisans que d'autres. Plus la responsabilité d'un chrétien ou d'un prêtre est vaste, plus il est tenu de consacrer du temps et des efforts pour se procurer les moyens d'une information aussi objective que possible. L'information ne peut être totale et parfaite, mais suffisante pour servir de base à un jugement et à une prise de position. J'insiste sur la responsabilité qu'encourent, parmi les chrétiens, ceux qui ont assumé une charge d'information : ils doivent avoir un constant souci de rapporter les faits d'une manière impartiale, sans se laisser entraîner à mettre davantage en valeur ce qui est favorable à une des parties, sous prétexte de rétablir l'équilibre ou en vertu d'une opinion personnelle, même juste.

Mais un souci d'information objective ne suffit pas. Un chrétien doit savoir s'il doit agir et dans quel sens. On dit souvent que l'Église et les chrétiens doivent surtout prier pour le rétablissement d'une paix juste en Algérie : ce devoir est certain, personne ne le conteste, mais il ne suffit pas et surtout ne dispense pas d'agir. Il ne suffit pas de *demander* à Dieu, il faut *faire.* « Ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le Royaume, mais ceux qui font ma volonté. »

Au delà de la justice sociale.

On dit souvent, et la plupart des Européens d'Algérie en tombent d'accord, que le problème algérien a surtout eu pour cause un manque de justice sociale à l'égard des populations algériennes dans le passé, et qu'il faut donc faire un gros effort en ce sens : salaires plus justes, amélioration de l'habitat, formation professionnelle, progrès dans l'agriculture. Oui, il existe en ce domaine un impérieux devoir de justice sociale, mais les exigences de la conscience chrétienne s'arrêtent-elles là ? Certainement pas, car il existe pour les hommes d'autres droits, et d'une nature plus élevée, que le droit au travail, à un juste salaire et à des conditions humaines de vie matérielle. Lorsqu'une population a, dans son ensemble, pris conscience d'aspirations en soi légitimes vers une certaine indépendance culturelle et politique, qu'elle ne possédait pas encore, a-t-on le droit de refuser de satisfaire de telles aspirations ? Certes les droits des uns sont limités par les droits des autres, et le droit à l'indépendance d'une population n'est pas un absolu inconditionnel. La population algérienne d'origine européenne possède également des droits incontestables. C'est d'ailleurs cette opposition d'intérêts qui rend la lutte si âpre, et incite le parti le plus fort à sauvegarder ses propres droits et intérêts en minimisant la portée des droits de l'autre parti.

L'enseignement de l'Eglise, précisé par de récentes déclarations du Souverain Pontife, ne peut laisser de doute à ce sujet : c'est un devoir de justice de faire droit aux justes aspirations d'un peuple vers une indépendance politique qui constitue pour lui un vrai bien moral et spirituel. Ce qui revient à dire que les chrétiens, soucieux de fidélité à leur foi, sont tenus de *reconnaître en Algérie l'existence d'un problème politique* et de s'efforcer d'y apporter une solution. Reconnaître cette obligation n'est pas, comme certains le pensent, une prise de position politique : c'est un devoir de vérité, de charité et de justice à l'égard des

populations nord-africaines. Tout chrétien loyal et clairvoyant, quelle que soit par ailleurs son option politique, devrait en arriver à cette même constatation et l'Eglise a le droit et le devoir de le lui rappeler. On ne saurait éluder le problème ainsi posé à la conscience.

... un problème politique se pose.

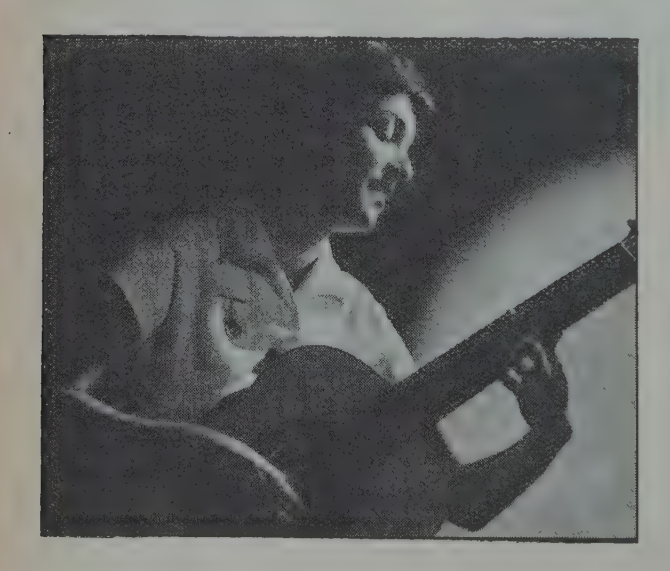
Plusieurs raisons sont invoquées par ceux qui contestent l'existence de ce devoir. On met en avant l'injustice et l'horreur des méthodes employées par les Algériens nationalistes : ces méthodes sont, en effet, condamnables, mais elles n'empêchent pas la légitimité des aspirations qu'elles prétendent servir. On dit aussi que la majorité de la population algérienne n'aspire aucunement à une personnalité politique et culturelle, et que c'est le fait d'une minorité en révolte. Tous ceux qui, depuis longtemps, sont vraiment en mesure de connaître l'âme algérienne savent, qu'au fond, elle aspire confusément et depuis longtemps à cette personnalité. La jeunesse, libre de son opinion, serait unanime. C'est sur un point comme celui-ci qu'une information défigurée favorise le déchaînement des passions et rend l'ensemble des chrétiens incapables de se comporter en chrétiens.

C'est donc un devoir de reconnaître, en s'élevant au-dessus de toutes les passions et dans un souci de loyauté et de vérité, *qu'un problème politique se pose en Algérie, et que c'est une injustice de refuser d'y répondre sur le plan même auquel il se pose.* Quant aux solutions possibles, elles sont multiples, et c'est là qu'intervient le libre choix politique, pourvu que la solution envisagée soit loyale et sauvegarde des droits reconnus comme légitimes.

Voilà ce que, en substance, j'ai répondu à ce vicaire général. Il me semble que devant la durée et l'aggravation du conflit, devant tout le mal qui en résulte pour l'Algérie et pour notre pays, tant sur le plan moral que matériel, c'est un devoir pressant d'affirmer de plus en plus nettement quelle attitude impose un comportement chrétien. Cette attitude ne peut pas ne pas influer sur une prise de position politique puisque le problème à résoudre est posé sur ce plan. L'Eglise ne peut rester solidaire d'une manière de faire qu'elle ne peut pas approuver. Un prêtre qui a charge d'âmes peut-il laisser ses chrétiens suivre une politique en contradiction avec la conscience humaine et chrétienne sans les aider à prendre conscience de leurs devoirs ? Certes, il faudra aux prêtres qui parleront un très grand détachement intérieur, une grande clarté de jugement et un cœur plein d'amour, afin de ne pas trahir le message de Jésus qu'ils sont chargés de transmettre au monde sans le corrompre et en fidèle conformité aux directives de leurs évêques.

Cette lettre s'adresse non seulement aux Petits Frères, mais à tous ceux qui appartiennent, d'une manière ou d'une autre, à la grande famille spirituelle de l'humble frère Charles de Jésus. J'ai bien réfléchi avant de l'écrire et je ne crois pas avoir outrepassé les droits et les devoirs que m'impose ma fonction. J'ai pensé qu'il fallait que, tous ensemble, nous sachions avoir le courage d'être fidèles jusqu'au bout aux exigences de l'Evangile, que je devais vous aider à définir la nature de ces exigences et que, peut-être, en votre nom à tous, j'en devais aussi témoigner à voix haute.

MARIE-CLAIRE PICHAUD ET SES CHANSONS



Il y a deux ans, c'était le premier disque du Père Duval : succès immédiat. Quelques mois plus tard, celui du Père Cocagnac : nouveau succès. Après le Jésuite et le Dominicain, nous nous apprêtions, avions-nous dit, à accueillir le petit Franciscain de la Chanson. Or, aujourd'hui que nous propose-t-on ?

La voix jeune, fraîche et toute simple de cette jeune fille que tout le monde connaîtra bientôt sous le nom de Marie-Claire, évoquant en quatre brèves Chansons quatre des plus grands Mystères. Et le chant de cette Parisienne de 21 ans achève de démontrer d'éclatante manière, — et mieux encore que la voix d'un saint religieux —, combien la Chanson spirituelle répondait à un besoin.

Marie-Claire Pichaud a composé paroles et musique de ses chansons, les chante elle-même sur un simple accompagnement de guitare ou sur le fond sonore d'un chœur. Certes, tout cela n'est plus très original, ni très nouveau aujourd'hui... L'originalité, c'est qu'aucune vedette en renom n'a encore pris la peine de la « lancer »... que nous ne savons rien de sa coiffure, de la marque de sa voiture. L'originalité de Marie-Claire est de se cacher et de se faire toute petite derrière l'immesurable grandeur des thèmes qu'elle chante : La Création, l'Incarnation, La Croix, la Résurrection.

Les plus grands théologiens se sont penchés sur ces Mystères, y ont consacré leur vie et des volumes entiers, mais à leurs côtés la petite voix toute simple de la claire Marie-Claire nous était nécessaire pour que ces Mystères s'intériorisent en nous et nous soient plus intimement présents. « Par la pureté on va à Dieu » disait Rimbaud. C'est bien ainsi que nous y allons, par un chemin sans détours, grâce à ces chansons dont la limpidité poétique et musicale va droit aussi à l'âme de qui sait seulement les écouter. « Il y eut un soir... il y eut un matin ». Studio SM. 45-12 (45 tours).

Le dernier film d'Ingmar Bergman

LE SEPTIÈME SCEAU

On connaît plusieurs façons d'aborder à l'écran le mystère de l'au-delà. Ainsi le cheminement de la grâce dans les âmes apportant la conscience plus ou moins aiguë d'un « autre monde », suivant la résistance des sujets ou leur état spirituel (Bresson, Joannon) ; ainsi la méditation sereine dans l'abandon à la foi (chez le Dreyer d'« Ordet ») ; sans parler de l'allégorie mièvre qui ne dépasse pas les images (Carné-Prévert dans « Les Visiteurs du Soir »).

Avec le dernier film d'Ingmar Bergman, le spectateur se sent brusquement reporté au climat de Shakespeare et de Dante, mais un Dante qui ne parvient pas à sortir de la « forêt obscure », un Dante-Hamlet pour qui les yeux crevés de la tête de mort et sa bouche muette gardent entièrement leur mystère. A l'interrogation devant la mort, jamais autre que douloureuse, il n'y a dans *Le Septième Sceau* de réponse que la mort même, en dépit de la foi de tous les personnages — sauf un — car leur foi est appel mais non certitude.

Les premières images du film sont peut-être les plus inoubliables que nous aient offertes jusqu'ici le cinéma. D'un ciel bouché derrière lequel chantent (les anges ou des chœurs liturgiques bien terrestres ?) naît soudain sur l'écran un oiseau de proie immobile pendant qu'une voix récite les paroles du début du chapitre VIII de l'Apocalypse : « Lorsque l'agneau ouvrit le septième sceau, il se fit dans le ciel un silence d'environ une demi-heure. » Et déjà le silence seul répond à l'angoisse. Puis la caméra abaisse son œil à terre, où la réalité retrouvée est le fracas de la mer sur les rochers de la côte suédoise.

Du côté de chez Dieu.

Deux personnages dorment à même les galets : un chevalier retour de la Croisade et son écuyer. Après ses ablutions et sa prière du matin, à genoux et maints jointes, le chevalier retourne à son maigre bagage dont l'élément le plus frappant est un énorme jeu d'échecs dressé sur une pierre à quelques mètres des vagues. La face de l'homme est blanche comme les pièces blanches du jeu. Qui donc pourrait jouer les noires ? La mort elle-même. En vêtements noirs, mais la face enfarinée, elle arrive à point nommé chercher le chevalier, car son heure est venue. « Mon corps est prêt, répond-il, mais pas mon âme, pas moi-même. » Il lui reste encore à comprendre le pourquoi de la souffrance et de la mort, et ce qu'il y a après elle. Son noir partenaire accepte la curieuse proposition qu'il lui fait : il lui accorde sursis le temps d'une partie d'échecs. Le film sera l'histoire



de cette partie poursuivie à travers les événements d'une vie qui continue et d'un voyage de retour au foyer dont on sent bien qu'il doit aboutir.

L'inquiétude du chevalier est loin d'être calmée pour autant. Il veut savoir. Or il *sent* bien, sans le *savoir* réellement, que la mort n'est pas l'interlocuteur valable qu'il recherche. Aussi dans la première chapelle rencontrée — sur le chemin de laquelle le seul personnage croisé par lui et son écuyer ne leur dit mot, car il est mort (le non-savoir de la mort s'affirme déjà symboliquement) — le chevalier essaie d'engager le dialogue avec Dieu. Il se confesse à un moine dont il n'a entrevu que la silhouette derrière une grille. Sa foi parle, et aussi son inquiétude. Mais Dieu ne répond pas : lorsque le moine montre son visage c'est de nouveau la mort que le chevalier trouve en face de lui. S'il a perdu dans l'affaire le secret de sa tactique au jeu d'échecs, car il l'a révélé pendant sa confession, il garde encore espoir de savoir puisqu'il vit toujours. Comme sa face rayonne quand il évoque le sang battant dans ses veines !

Suit un autre drame en noir et blanc dans le village traversé par le chevalier croyant et son compagnon, dont on a eu entre-temps l'occasion d'apprendre qu'il est tout à fait athée. Au milieu d'une représentation de bateleurs — un visionnaire et sa jeune femme incarnant la confiance devant la vie que représente leur bébé d'un an à peine, à côté d'un farceur moins pur — mimant la mort et le diable sans rien perdre de leur joyeux optimisme, apparaît une procession de moines sinistres suivie par des flagellants

qui se martyrisent sans pitié. C'est que la peste noire sévit dans le pays et que pour ces dernier venus l'interrogation devant la mort est devenue terreur devant leurs péchés. De ce côté noir du tableau, on verra le personnage le plus noir, un séminariste détrousseur de cadavres, mourir dans d'atroces douleurs physiques et dans l'épouvante que lui cause la conscience de ses crimes.

Du côté de chez le Diable.

Pas de garantie absolue de la part de Dieu. Réponse incertaine et contradictoire du côté des hommes. Que reste-t-il ? Le diable. Mais obtient-on quelque chose de lui ? Le chevalier tente alors sa troisième chance : une toute jeune sorcière qui prétend avoir commerce avec le démon et que moines et soldats s'en vont brûler dans les bois passe sur son chemin. Il l'interroge. Qu'elle lui fasse voir le diable, il a à lui parler.

— « Cherche-le dans mon regard, répond la pauvre enfant. Ne le vois-tu pas ? Il est toujours avec moi. »

Mais, chez Ingmar Bergman, Faust non plus ne reçoit pas de réponse. Une nouvelle fois le chevalier ne voit que l'épouvante, la terreur de mourir ; son écuyer athée lui-même n'en peut plus : sa nausée existentialiste est au paroxysme.

Voilà l'enfer aussi bouché que le ciel, il n'y a de certain que la mort. Le chevalier poursuit avec elle sa partie d'échecs et finalement la perd, sa confiance en lui ébranlée par le manque de confiance des autres. Il perd en effet par distraction, étonné qu'il est de s'apercevoir que les bateleurs qu'il avait pris sous sa protection le quittent (ils le croient absorbé par son jeu). Ce qu'il ne sait pas, c'est que le visionnaire a vu *qui* était son partenaire. La mort l'a en fait joué une nouvelle fois.

Maintenant qu'il a perdu, c'est à elle seule qu'il s'en remet. Il attend qu'elle lui dise enfin son secret, mais son tour à elle est venu de répondre qu'*elle ne sait rien*. A ce point de l'histoire, comme le croisé serait ridicule s'il ne gardait pas cette noblesse dans sa quête ! La mort le quitte, mais il sait qu'il lui est désormais livré. Reste à atteindre le château qui abrita son foyer. Il y parvient avec le reste de ses protégés, c'est-à-dire, à côté de son écuyer, une jeune muette entraînée par celui-ci et un forgeron abandonné par sa femme... des êtres seuls comme lui.

Dans le silence des sombres salles nues du manoir le chevalier retrouve sa femme, mais dès le premier repas auquel prennent part avec lui ses compagnons de misère, la mort refait son entrée en scène, définitive cette fois. Tous l'accueillent avec résignation et soudain la muette parle. C'est pour dire : « Tout est consommé ». Son visage tragique est devenu radieux, elle est tombée à genoux : pour elle la mort est délivrance.

Seuls ont échappé à la tourmente, comme par miracle, le naïf couple des bateleurs et leur bébé, qui se retrouvent joyeux et confiants dans le soleil du matin au bord de la mer. Car leur ancien compagnon acteur (c'est lui qui était parti avec la femme du forgeron) a eu, lui aussi, une mort digne de sa vie : il a fini dans une farce, la camarde sciant l'arbre sur lequel il s'était réfugié dans l'espoir d'échapper aux bêtes fauves de la forêt.

***

Il n'y a pas de thèse à chercher dans cette histoire, on le voit. Bergman ne répond pas par la foi à son interrogation de l'inconnu, bien que la foi soit dans son film aussi importante que l'angoisse et les diverses autres façons de répondre à celle-ci. Il ne répond pas non plus — loin de là — par la négation d'une autre vie. Agnosticisme alors ? La chose n'est pas plus sûre. En fait, le cinéaste s'interroge seulement, sans conclure. Mais avec tant de vérité brutale et de délicatesse (la scène des retrouvailles au château du chevalier est d'une discrétion sans précédent au cinéma), de réalisme et de symbolisme à la fois que son film est — en deça des réponses humaines au mystère de la mort — un chef-d'œuvre tour à tour brûlant et glacial. C'est du cinéma et rien d'autre, mais du cinéma admirable. Même une fois compte rendu — en admettant que cela soit possible — de tous les symboles du *Septième Sceau* et de leur polyvalence, quelle prodigieuse matière charrient encore les images ! Le dégoût du mal, l'horreur et la fascination de la mort, la joie des humbles qui croient humblement, la terreur des mauvais ou de ceux qui doutent, tout cela inséparable du bruit de la mer, de la noirceur du ciel, de la lumière des visages (celui de la femme du bateleur surtout) et du crépitement du feu.

Si la mort est un saut dans l'inconnu, la vie, elle, est bien palpable, exquise et terrible, au sortir d'un conflit mondial et face à une menace plus angoissante que la peste noire. Mais Bergman a l'air de dire, comme le sous-titre du *Soulier de Satin:* « le pire n'est pas toujours sûr ».

Ingmar Bergman explique son film :

« J'ai eu l'idée de tourner Le Septième Sceau *en contemplant les motifs traités dans les peintures d'églises médiévales : les jongleurs errants, la peste, les flagellants, la mort qui joue aux échecs, les bûchers de sorcières et les Croisades. Ce film ne prétend pas donner une image réaliste de la vie en Suède au moyen âge. C'est un essai de poésie moderne, traduisant les expériences de la vie d'un homme moderne, mais formé d'une façon très libre avec des matières médiévales. Dans mon film, le chevalier revient d'une Croisade, comme de nos jours, un soldat revient de guerre.*

« Au moyen âge les hommes vivaient dans la terreur de la peste. Aujourd'hui, ils vivent dans la terreur de la bombe atomique. Le Septième Sceau *est une allégorie dont le thème est fort simple : l'homme, sa recherche éternelle de Dieu avec la mort comme seule certitude* (...)

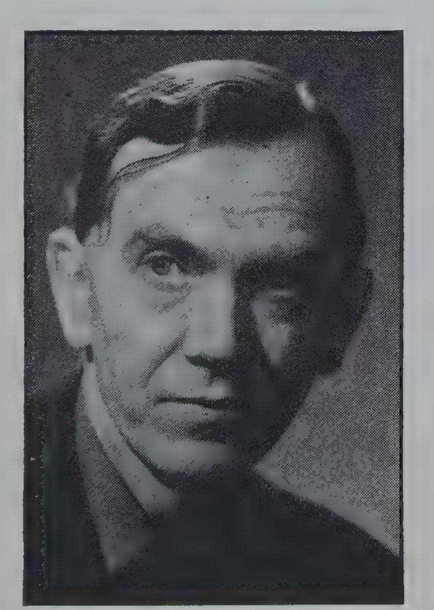
Les photos publiées dans ce numéro sont de :
Jacques Beauvillard, Keystone, Sabine Weiss, J.-M. Marcel, Harcourt, United-Press, Ellen Dahlberg, Cliffords-Inn, Vagn-Hansen.

UNE ÉBAUCHE D'EXPLICATION

Une nouvelle de Graham GREENE

Deux voyageurs dans un compartiment de chemin de fer. L'un d'eux en vient à raconter comment il trouva une « ébauche d'explication » du mystère de Dieu et de l'Eucharistie à travers un événement qui n'a pas tourné comme ses acteurs l'auraient voulu, ni surtout « la Chose », Satan, qui se cache derrière eux. Il avait dix ans ; il était servant de messe. Le boulanger, mécréant, lui propose un marché : une hostie consacrée contre un train électrique. C'est à ce point que nous commençons de citer le texte d'une des Seize nouvelles *de Graham Greene, publiée récemment chez Laffont.*

A nous qui avons atteint l'âge d'homme, la tentation semble banale, n'est-ce pas ? Mais essayez de retrouver en pensée votre propre enfance. Il y avait là, sur le parquet, à nos pieds, tout un réseau de voie ferrée ; des sections de rails droites et courbes, une petite gare avec porteurs et voyageurs, un tunnel, une passerelle, un passage à niveau, deux signaux, des butoirs, bien entendu, et surtout une plaque tournante. Des larmes d'envie me venaient aux yeux lorsque je regardais la plaque tournante. C'était ma pièce préférée, à cause de sa laideur, de son air pratique et vrai.



— Je ne saurais pas m'y prendre, dis-je veulement.

Avec quelle minutie il avait étudié le terrain ! Il avait dû, à plusieurs reprises, se glisser au fond de l'église pour assister à la messe. Remarquez qu'il n'aurait jamais pu, dans une aussi petite ville, se présenter à la Sainte Table. Tout le monde le connaissait pour ce qu'il était.

— Quand tu auras reçu la communion, me dit-il, tu n'auras qu'à garder l'hostie un petit moment sous ta langue. Il vous sert les premiers, toi et l'autre petit garçon, et je t'ai vu une fois passer derrière le rideau tout de suite après. Tu avais oublié une des petites bouteilles.

— Les burettes.

— L'huilier, expliqua-t-il, jovial, avec un sourire grimaçant... Et moi, eh bien, je regardais le petit train avec lequel je ne pourrais plus jouer à partir de la rentrée des classes.

— Vous ne feriez que l'avaler, n'est-ce pas ? lui dis-je.

— Oh oui, je l'avalerais, c'est tout.

[*A la séduction, le boulanger, rasoir en main, ajoute la menace : " je te saignerai..."*].

La messe de ce dimanche me demeure à l'esprit, dans tous ses détails, comme si elle datait de la semaine dernière. Du *Confiteor* à la consécration, elle eut une importance terrible. Une seule autre messe eut jamais pour moi autant d'importance... encore n'en suis-je pas sûr, car celle de ce dimanche était unique et ne se reproduirait jamais. Quand, penché vers moi, le prêtre déposa l'hostie dans ma bouche, tandis que j'étais agenouillé devant l'autel près de l'autre servant, cela me sembla aussi définitif que de recevoir les derniers sacrements.

J'imagine que j'étais décidé à commettre cet acte abominable — car un tel acte, croyez-moi, ne peut jamais que nous paraître abominable — au moment où j'aperçus Blacker qui me surveillait du fond de l'église. Il avait revêtu ses plus beaux habits du dimanche et, comme s'il n'avait jamais pu échapper aux souillures de son métier, il avait encore sur la joue une petite plaque de talc sec : sans doute s'était-il poudré après avoir fait usage de ce rasoir d'égorgeur qu'il m'avait montré. Il ne me quittait pas des yeux et je crois que ce fut la peur... la peur de cette menace terrible et vague : être saigné, autant que le désir de posséder le train, qui me poussèrent à exécuter ses ordres.

Le deuxième servant se leva vivement et portant le plateau de communion, précéda l'abbé Carey vers la Sainte Table où étaient agenouillés les autres communiants. J'avais logé l'hostie sous ma langue où elle faisait comme une ampoule. Je quittai ma place et passai derrière le rideau pour aller chercher la burette que j'avais à dessein laissée dans la sacristie. Là, je regardai vivement autour de moi en quête d'une bonne cachette et j'aperçus sur une chaise un vieux numéro de l'*Universe*. Je retirai l'hostie de ma bouche et la glissai entre deux pages ; ce

n'était plus qu'une petite masse informe de pâte humide. Je me dis alors : peut-être l'abbé Carey a-t-il sorti ce journal pour une raison particulière et va-t-il trouver l'hostie avant que j'aie eu le temps de la reprendre. L'énormité de mon acte commença à m'apparaître quand j'essayai d'imaginer le châtiment que j'encourais. Le meurtre est assez banal pour avoir sa punition appropriée, mais l'esprit se refuse à imaginer la peine qui doit frapper l'auteur d'un tel acte. J'essayai de reprendre l'hostie, mais elle restait collée entre les pages et, de désespoir, je déchirai un morceau du journal et, tortillant la petite liasse, la fourrai dans la poche de ma culotte. Quand je franchis de nouveau le rideau, apportant les burettes, mes yeux rencontrèrent ceux de Blacker. Il me fit un grimaçant sourire d'encouragement et de désolation, oui, j'en suis sûr, de désolation. Se pourrait-il que le pauvre homme eût été pendant tout ce temps à la recherche de quelque chose d'incorruptible ?

Je garde peu le souvenir du reste de cette journée. Je crois que le choc m'avait étourdi ; je fus en outre entraîné dans le tourbillon familial du dimanche. Le dimanche, en province, est réservé aux parents. La famille au grand complet est à la maison et l'on voit arriver des cousins et des oncles éloignés, tassés sur la banquette arrière de voitures appartenant à d'autres gens. Je me rappelle qu'une bande de ce genre fit irruption chez nous, rejetant provisoirement Blacker à l'arrière-plan de mon esprit. Il y avait là une dame qu'on appelait tante Lucie et dont le rire creux et bruyant emplissait la maison d'une gaieté mécanique semblable au rire enregistré qui sort d'un palais de glaces, et je n'aurais pu sortir seul, même si je l'avais voulu. A six heures, quand le départ de tante Lucie et des cousins ramena la paix chez nous, il était trop tard pour aller chez Blacker et à huit heures sonnait l'heure de mon coucher.

Je crois que j'avais à moitié oublié ce que j'avais dans ma poche. Quand je la vidai, la petite papillotte de papier journal me rappela soudain la messe, le prêtre penché vers moi, le sourire tordu de Blacker. Je mis le paquet sur la chaise à côté de mon lit et j'essayai de m'endormir mais j'étais hanté par les ombres que faisaient sur le mur les rideaux agités par le vent, hanté par les meubles qui craquaient, par les frôlements à l'intérieur de la cheminée, hanté par la présence de Dieu, là, sur la chaise. L'hostie avait toujours été pour moi... eh bien, l'hostie. Je savais, comme je vous l'ai dit, théoriquement, ce que je devais croire, mais soudain, entendant quelqu'un siffler sur la route, devant la maison, à cet appel discret et plein de sens pour moi, je compris que ce qui était posé sur la chaise près de mon lit était un objet d'une valeur infinie, pour lequel un homme pouvait donner toute la paix de son âme, un objet qui soulevait tant de haine qu'on pouvait l'aimer comme on aime un paria ou un enfant martyr. Ces paroles sont celles d'un adulte et c'était un garçon de dix ans qui, de son lit, écoutait apeuré l'appel de Blacker, les coups de sifflet venus de la route, mais je crois qu'il ressentait très exactement ce que je viens de décrire. Voilà ce que je voulais dire en déclarant tout à l'heure que la Chose, quelle qu'elle soit, qui se saisit de n'importe quelle arme contre Dieu, est toujours et partout contrariée dans son projet au moment du succès. Elle devait se sentir aussi sûre de moi que l'était Blacker. Elle devait en outre être sûre de Blacker. Mais je me demande... Si l'on savait ce qu'il advint plus tard de ce pauvre homme, ne découvrirait-on pas qu'une fois de plus l'arme s'était retournée contre Celle qui la tenait ?

A la fin, je ne pus plus supporter ce sifflet et je me levai. J'écartai un peu les rideaux. Là, juste sous ma fenêtre, le visage éclairé par la lune, se dressait Blacker. Si j'avais tendu le bras, sa main levée aurait presque pu toucher la mienne. Il leva la tête vers moi, et la faim flambait dans son seul œil vivant. Je me rends compte maintenant que l'approche du succès avait dû développer son obsession presque jusqu'à la folie. Le désespoir l'avait conduit devant notre maison.

— David, où est-elle ? murmura-t-il.

D'un mouvement de tête, je lui désignai le fond de la chambre.

— Donne-la moi, dit-il, vite. Tu auras le train demain matin.

Je secouai la tête.

— J'ai apporté mon rasoir, et la clef. Lance-la moi, je te le conseille.

— Partez, dis-je, mais j'avais si peur que je pouvais à peine parler.

— Je vais te saigner, et après je l'aurai tout de même.

— Oh non, vous ne l'aurez pas, dis-je.

J'allai à la chaise et je pris... je Le pris, Lui. Il n'y avait qu'un endroit où Il serait en sûreté. Je ne pus séparer l'hostie du papier, aussi avalai-je les deux. Le journal me collait au fond du palais comme une peau de pruneau, mais je le fis descendre en buvant un peu d'eau de ma cruche. Puis je revins à la fenêtre et regardai Blacker de là-haut.

Il essaya de m'amadouer :

— Qu'est-ce que tu en as fait, David ? Pourquoi tous ces embarras ? Ce n'est jamais qu'un bout de pain.

Et son regard levé vers moi exprimait tant de désir et de supplication que, malgré mon extrême jeunesse, je me demandai comment il pouvait penser cela réellement et pourtant désirer si fort l'hostie.

— Je l'ai avalée, répondis-je.

— Avalée ?

— Oui, dis-je. Allez-vous-en.

Alors, il se produisit une chose qui me semble aujourd'hui encore plus terrible que son désir de me corrompre ou que mon acte irréfléchi : il se mit à pleurer, les larmes jaillissant de son œil unique coulaient tout de travers et ses épaules étaient secouées. Je n'aperçus qu'un instant son visage, car il baissa la tête et s'enfuit dans le noir, en branlant son crâne chauve en forme de navet. Quand j'y repense, il me semble presque avoir vu la Chose pleurer sur son inévitable défaite. Elle avait tenté de se servir de moi comme d'une arme et cette arme s'était brisée entre ses mains. Elle pleurait des larmes de désespoir par l'œil de Blacker.

• BIBLIOGRAPHIE •

JEUNESSE DU XXe SIECLE

En liaison avec notre dossier sur la jeunesse en péril, nous signalons quelques livres récents :

● Qu'on se souvienne du meurtre de l'express Paris-Quimper. Les fils de familles bourgeoises ne sont pas à l'abri de la délinquance. A ce propos nous proposons vivement à la méditation des éducateurs et des parents, l'excellent ouvrage de M. Henri Joubrel, qui est l'un des meilleurs observateurs de la jeunesse actuelle : **« Mauvais garçons de bonnes familles »**.

L'auteur examine dans son ouvrage les causes et les effets de l'inadaptation des jeunes à la société. Il préconise, à l'occasion, certains remèdes sur lesquels les parents auraient profit à réfléchir. On ne peut, en effet, dissocier la délinquance juvénile du milieu dans lequel elle se développe. Le livre se trouve de surcroit truffé de cas concrets qui le rendent plus vrai et plus utile encore.

Un livre dur, authentique, précédé d'un avant-propos qui situe les problèmes de la délinquance à leur vrai niveau ; la crise de la jeunesse n'est peut-être qu'un signe de plus d'une maladie plus grave : la maladie de la civilisation. (Ed. Aubier, 252 pages, 750 fr.).

● Il arrive à la jeunesse de s'exprimer directement : l'enquête réalisée par l'Institut Français d'Opinion publique et *L'Express* sur **La Nouvelle Vague** est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de la présenter. (Supplément au n° 337 de *L'Express*, Paris.)

● Mais il est aussi instructif et révélateur de regarder la jeunesse dans les miroirs où elle se reconnaît, s'admire, ou tout simplement se cherche. La jeunesse a sa religion, ses cultes, ses dieux. James Dean, par exemple. Ce beau garçon romantique, vedette non conformiste de Holywood. Ce météore aux cheveux blonds, qui est passé aussi vite sur la scène de l'histoire qu'il parcourait les routes de Californie sur ses motos ou voitures de course. Cette incarnation de « la fureur de vivre »...

Dans son petit livre : **« James Dean et notre jeunesse »**, Xavier Graal tourne vers nous ce miroir. Dans son style coloré, sensible, il en examine tous les reflets. On ne perd pas son temps à le suivre dans son analyse spectrale. D'autant qu'il cherche moins à faire aimer James Dean — ce qui importe peu — qu'à faire comprendre notre jeunesse. (Le Cerf, coll. « Tout le monde en parle », Paris, 1958, 106 pp., 300 fr.)

TÉMOINS DU CHRIST

● En méditant sur 43 images évocatrices de la femme chrétienne dans l'iconographie, Reinhold Schneider a écrit quelques pages, nourries de sa connaissance de l'histoire, qui évoquent le rôle incomparable de la femme dans le plan de Dieu comme dans l'histoire de la civilisation et de la vie spirituelle de l'Occident chrétien. On sait que la collection « Prière de l'art » qui met ces pages à la portée du public de langue française se propose d'apprendre à lire le message spirituel des images de tous les siècles. Texte et illustration sont donc étroitement unis. Cette plaquette, la dix-neuvième de la collection, compte parmi les plus riches de signification. (**Les Saintes Femmes**, Paris, Desclée de Brouwer, 1958, 70 pp. et 43 pl. 450 fr.)

● Parmi tant de vies de saint François d'Assise, celle de G. Bastianini se caractérise par le souci de mettre le lecteur en contact direct avec les sources qui reprennent vie dans son récit. L'auteur, converti par la rencontre des fils de saint François, ne vise pas à faire œuvre d'érudition ni même à entreprendre une critique des documents transmis par la tradition. C'est à cette tradition vivante qu'il veut faire communier son lecteur. La traduction française, ou plutôt l'adaptation, a élagué ce qu'il y avait de lyrisme oratoire surabondant dans l'original et assuré à ce texte fervent l'écrin d'une abondante illustration et d'une remarquable présentation (G. Bastianini : **Lorsque Dieu passe... vie de saint François d'Assise.** Paris, éd. Franciscaines, 1957, 284 pp. 1.200 fr.).

● Trois récents volumes de la « Bibliothèque Ecclesia » présentent de grandes figures chrétiennes : C'est d'abord **sainte Louise de Marillac**. (M. D. Poinsenet : **De l'anxiété à la sainteté.** B. E. 43, 270 pp.). L'auteur s'attache à montrer comment, par la voie du service des plus déshérités, une femme qui n'avait guère connu de tendresse humaine s'ouvre peu à peu à la grâce et à l'amour de charité. Etabli sur un recours constant aux sources et sur une excellente documentation historique ce livre mérite de prendre place sur les rayons trop peu garnis d'une bibliothèque hagiographique soucieuse d'aider les chrétiens d'aujourd'hui à s'instruire de l'exemple de leurs aînés.

● Mgr Christiani a accepté, à la demande des Clercs de Saint-Viateur de faire revivre la figure trop peu connue d'**un apôtre de l'enseignement chrétien, le P. Louis Querbes** (1793-1859), fondateur de cet Institut. Après avoir lu ces pages on est frappé de l'originalité d'une intuition, profondément traditionnelle, qui conduisit ce prêtre lyonnais à tenter de rendre vie à l'ordre antique du lectorat en plaçant son Institut sous le patronage d'un clerc des premiers siècles de la chrétienté lyonnaise. Répandu aujourd'hui dans les pays les plus divers, cet Institut enseignant fait figure de précurseur de la restauration d'une cléricature non sacerdotale. On ne peut que s'associer au vœu formulé par Daniel-Rops dans sa préface, de voir avancer heureusement et rapidement le Procès de béatification du P. Querbes (B. E. 44, 221 pp.).

● On a enfin rassemblé dans la même collection quelques témoignages sur le ministère apostolique du P. Pierre Sanson auprès des incroyants et des malades. Elles servent d'introduction à un recueil des pages les plus caractéristiques du Père sur le drame et le mystère de la vie (**Naître, vivre et mourir.** B. E. 45, 181 pp.). Ces trois volumes : Paris, A. Fayard, 1958 (500 fr. chaque).

● Denise et Robert Barrat nous offrent un témoignage de toute première valeur sur : **Charles de Foucauld et la fraternité** (Maîtres spirituels 15. Paris, Le Seuil, 1958, 189 pp.). Une brève présentation de l'homme, une abondante anthologie de son œuvre spirituelle et, en éclairant la signification permanente, une introduction, accompagnée de textes, à la vie des fraternités qui se réclament de lui. Avec l'illustration qui en est partie intégrante, ce petit volume est l'un des meilleurs qu'on puisse recommander pour connaître l'esprit authentique du Père de Foucauld.

ACTUALITÉ

● Initiation à la liturgie.

Les « Cahiers de la Pierre-qui-Vire » sont entrés dans une phase de recherches et d'initiation liturgiques. Le numéro 10, « Spiritualité pascale », touchait au centre du mystère liturgique. Deux cahiers en préparation développeront le cycle de Noël et le cycle des dimanches après la Pentecôte. En attendant, le n° 11 qui vient de sortir constitue un essai plus synthétique et plus systématique d'« Initiation à la Liturgie » (c'est son titre). Son auteur, le R. P. Dalmais, O. P., part du fait liturgique considéré comme un fait universel avant d'être chrétien, correspondant à un besoin universel de rencontre avec la divinité. Ce besoin n'est vraiment satisfait que par la liturgie chrétienne, dans l'assemblée chrétienne. Avant d'examiner dans son détail le donné liturgique, le R. P. Dalmais en développe la théologie. Un livre clair et précieux, (Cahiers de La Pierre-qui-Vire, n° 11, Desclée de Brouwer, 1958, 228 pp.)

● L'Eglise en Afrique noire.

En même temps que la déclaration collective des archevêques d'Afrique noire française est paru un livre signé du R.P. Bouchaud, représentant à Paris de Mgr Lefebvre, délégué apostolique et archevêque de Dakar : « L'Eglise en Afrique noire ». Ancien missionnaire, très bien documenté au titre même de ses fonctions, le R.P. Bouchaud présente un tableau complet, pondéré de la situation actuelle en Afrique française (La Palatine, Paris-Genève, 1958, 192 pp. 540 fr.).

● C'est un autre témoignage qu'évoque rapidement, à l'intention de tous ceux qui éprouvent le désarroi de notre époque, Jean Huguet dans **Rayonnement de Lecomte du Noüy** (Paris, La Colombe, 1957, 110 pp. 390 fr.). Quelques pages pour esquisser le portrait de l'homme et tracer les étapes chronologiques de son existence ; le rôle de la science et l'attitude à prendre devant ses formes actuelles enfin la marche vers Dieu au travers des cheminements d'une réflexion qui se veut fidèle aux exigences du savoir scientifique.

● C'est au temps de la Renaissance que nous reporte le chanoine Pierre-Marie Cordier, dans le livre qu'il consacre à **Jean Pic de la Mirandole, la plus pure figure de l'humanisme chrétien** (Paris, Nlles Ed. Debresse, 1958, 191 pp. 495 fr.). Figure attachante que celle de ce chrétien curieux de tout le savoir de son temps qu'il s'efforce de synthétiser à la lumière de la foi. On appréciera sa pensée dans le « Discours sur la dignité de l'homme » édité et traduit dans ce volume.

● Par-delà l'humanisme chrétien, la Renaissance est le temps de la floraison des grands mystiques espagnols. La collection « Les écrits des saints » (Namur, Ed. du Soleil levant, 1958, 191 pp. 450 fr.) propose une brève anthologie des œuvres de **sainte Thérèse d'Avila** qui permettra de prendre un premier contact avec la réformatrice du Carmel.

● C'est également à l'intention des gens pressés que nous sommes, qu'est publiée une édition abrégée du **Traité de l'amour de Dieu** de saint François de Sales (Paris, Desclée et Cie, 1958, 316 pp. 945 fr.). Souhaitons que, sous cette forme, ce grand classique de la spiritualité chrétienne redevienne familier à beaucoup de ceux qui n'ont plus la patience de suivre les digressions et les récits auxquels se complaisait l'évêque de Genève.

● Dans le Nouveau Testament la figure de Paul domine toutes les autres. En dépit des excellentes intentions de l'auteur qui met au service de l'hagiographie romancée ses talents de cinéaste, nous ne voyons pas l'intérêt d'une entreprise comme celle de Léon Poirier : **Le Chemin du Seigneur, saint Paul** (Tours, Mame, 1958, 232 pp.). Le P. A. Brunot, S.C.J. a, pour sa part, réussi à donner, dans le bref espace que lui concédait l'encyclopédie « Je Sais-Je Crois », une excellente présentation de **Saint Paul et son message** (n° 70, Paris, A. Fayard, 1958, 117 pp., 350 fr.). Après deux brefs chapitres sur la jeunesse de Paul et sa conversion, l'enseignement contenu dans les Epîtres est heureusement synthétisé autour de quelques grands thèmes. La plus longue et peut-être la plus riche de ces lettres, l'**Epître aux Romains** avait été naguère l'objet d'un remarquable commentaire dû au P. Huby S.J. Il vient d'être réédité par le P. Lyonnet qui l'a mis à jour et enrichi de notes nouvelles dont une particulièrement importante sur le texte du chapitre V relatif au péché originel (Col. **Verbum Salutis**, Paris Beauchesne, 1957, 641 pp.).

TEXTES ET DOCUMENTS

● **Les enseignements pontificaux : Notre-Dame.** Voici un nouveau volume dans la collection que publient les éditions Desclée et Cie. Tous les textes pontificaux sur Notre-Dame de Benoit XV à aujourd'hui. Présentation et tables, très détaillées et très précieuses, par les moines de Solesmes (1.200 fr.).

POUR RÉPONDRE AUX SECTES

● **La Doctrine catholique et la Bible.** — Un laïque qui a été amené à confronter souvent son catholicisme avec les doctrines des chrétiens non-catholiques, dans d'amicales conversations, a senti le besoin de se constituer un recueil personnel où seraient rassemblés et classés par thèmes les textes bibliques qui justifient les positions de l'Eglise. Peu à peu, ce travail personnel est devenu un petit volume qui sera certainement très bien accueilli par les prêtres et les laïques à qui la prolifération des sectes posent des questions. Ils trouveront là, succinctement présentées, les thèses soutenues par nos frères séparés, la position catholique, les textes de l'Ecriture qui la légitiment, ainsi que de brèves réflexions d'orientation. Thèmes mis en cause : Ecriture et Tradition, Salut par la foi et prédestination, Eglise visible, Sacerdoce, Infaillibilité et primauté de Pierre et de ses successeurs, Sacrements, Enfer et Purgatoire, Communion des saints, Vierge Marie. Trois appendices (discussion de la thèse de O. Cullmann sur l'Ecriture et la Tradition, le protestantisme aux Etats-Unis, les diverses formes de l'enseignement de l'Eglise) et une bibliographie complètent ce travail précis et succinct qui rendra un vrai service. (Chez l'auteur, M. Michel Cauvin, 12, rue Desrenaudes, Paris (17e), CCP. Paris 16333-49 ; prix : 150 fr., franco, 200 fr.)

● La multiplication des sectes est un aspect particulier d'un phénomène plus général. Elle est comme le second mouvement d'un processus dont le premier terme est l'abandon du christianisme. On parle beaucoup de la déchristianisation contemporaine. Mais on ne voit pas toujours le sens du phénomène. Cette recherche est à notre sens le principal mérite de l'ouvrage d'un théologien et philosophe catholique anglican, G.-V. Langmead Casserley. Dans le premier chapitre de son **Absence du Christianisme**, il va directement au centre de sa thèse : l'abandon du christianisme est un phénomène religieux et non pas un phénomène anti-religieux. « Des deux formes de l'abandon du christianisme, celle qui le quitte pour une autre sorte de religion est la forme la plus profonde et la plus durable », écrit-il. Dans la déchristianisation, le christianisme a sa part de responsabilités : « Il ne faudrait pas que les luttes de la foi chrétienne contre les formes variées de l'incroyance nous obsèdent jusqu'à nous faire perdre de vue l'insatisfaction perpétuelle et constamment renouvelée que l'homme qui a conscience d'être un spirituel peut trouver dans le christianisme ». Ce thème fait, en gros, l'objet des premiers chapitres du livre. Mais la déchristianisation a aussi sa source dans un certain nombre de faits — sociologiques, psychologiques... — de civilisation : le christianisme n'a pas, ici, à plaider coupable. C'est le thème des derniers chapitres. (Desclée de Brouwer. Coll. « Questions actuelles », préface du R.P. L. Bouyer, Paris, 1957, 260 pp.).

ART RELIGIEUX

● La belle collection Zodiaque se développe rapidement. A peine parue la **Touraine romane,** voici que sort le **Roussillon roman,** en attendant l'Anjou. De la Touraine, les auteurs avaient surtout retenu les fresques, malheureusement assez mal conservées parfois. Ici, nous trouvons à nouveau des fresques, mais aussi des cloîtres, du marbre pur, jaune ou rose, des sites extraordinaires. Les églises sont petites, mais d'une rare qualité : comment ne pas partager l'enthousiasme des auteurs pour Saint-Michel-de-Cuxa et, plus encore — à juste titre — pour Serrabonne.

La méthode est toujours la même, qui allie les explications mystiques et les remarques techniques dans un attachement privilégié à l'art roman. De là ces ouvrages originaux, intelligents et pratiques à la fois — ce qui n'est pas si fréquent !

Le **Roussillon roman** est une excellente initiation, par le texte et par l'image, à l'une des plus belles régions romanes, une région encore préservée, parfois difficile d'accès, et certainement trop peu connue. (Coll. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire (Yonne).

DÉPOSITAIRES ÉTRANGERS

Afrique du Sud ; The Catholic Centre, P. O. Mazenod, Basutoland, South Africa. — 1 an : 1 £ 14.0.

Allemagne ; Dokumente Verlag, Offenburg-Baden, Weingartenstrasse, 8, C. C. P. Karlsruhe 677-01.

Angleterre ; Blackfriars Publications, 34 Bloomsbury Street, London W. C. 1.

Argentine ; La Casa del Libro, 844 Paraguay, Buenos-Aires.

Belgique ; La Pensée Catholique, 40, av. de la Renaissance, Bruxelles.

Brésil ; Livraria Duas Cidades, Praça da Bandeira, 40, 13° andar, Saõ-Paulo.

Canada ; Abonnement : Un an, 6 dollars. Librairie Dominicaine, 5375, av. N.-D.-de-Grâce, Montréal 28. P. Q. Periodica, 5112, av. Papineau, Montréal, 34.

Colombie ; Libreria Nueva, carrera 6 a., n° 12-85, Apartado n° 81, Bogota.

Egypte ; Editions Bassili, 5, rue Ancienne-Bourse, Alexandrie.

Hollande ; Librairie H. Coebergh, Ged oude Gracht 74, Haarlem.

Portugal ; Baptista et Padilha « Alpha et Omega », rue Eugenio-dos-Santos 76-2, Lisboa.

Syrie ; Le Phare, rue Telal, B. P. 391 Alep.

Uruguay ; La Casa de la Buena Prensa, Mercedes 1269, Apto 4, Montevideo.

80615-4-58. — Imprimeries Parisiennes Réunies (Raymond Seguin, Directeur général), 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9e). C.I.D. 3.073 *Le Gérant* : HOURDIN.

SEIGNEUR JÉSUS, fais-nous une âme humble et douce pour que s'efface en nous tout esprit de hautaine supériorité et que nos rapports soient toujours de fraternelle simplicité. Rends-nous assoiffés de justice et d'esprit de pauvreté pour que nous aimions et respections les pauvres. Elargis nos cœurs dans un amour avide de comprendre et de servir tout homme. Fais-nous porteurs de joie, de paix et d'amitiés.

Prière des pèlerins de la Pentecôte
à Tioumliline (Maroc).

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

met à votre disposition

★ *Des informations contrôlées sur la vie de l'Église*

Ces informations nous sont fournies par

- notre réseau particulier de correspondants,
- le dépouillement de la presse catholique de tous les pays,
- les dépêches des agences de presse catholique : KIPA (Suisse), FIDES (Rome), K.N.A. (Allemagne), N.C.W.C. (Etats-Unis), KATHPRESS (Autriche), C.C.C (Canada), K.N.P. (Pays-Bas), C.I.P. (Belgique), P.A. (Espagne), To-sei News (Japon), A.I.C.A. (Argentine), S.N.C.C. (Colombie), etc.

★ *Une revue de presse internationale*

Par des extraits de journaux et de revues du monde entier, vous pourrez suivre

- les grands courants d'opinion dans la chrétienté,
- le mouvement des idées religieuses.

★ *Des documents dont vous avez besoin :*

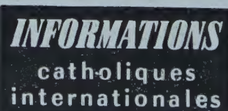
- lettres encycliques, messages pontificaux,
- lettres ou communiqués officiels de la Hiérarchie,
- études de sociologie religieuse,
- biographies et interviews de personnalités,
- indications sur les manifestations et congrès annoncés.

★ *La présentation des œuvres les plus récentes*

Vous connaîtrez

- les livres les plus représentatifs de la pensée religieuse dans le monde,
- les dernières réalisations de l'Art Sacré,
- les chefs-d'œuvre de la musique religieuse et du cinéma.

★ Vous trouverez dans les prochains numéros des



des dossiers complets sur :

- les Petits Frères de Jésus,
- le catholicisme en Belgique,
- les groupes de foyers dans le monde,
- Les vocations religieuses en France,
- Le catholicisme au Venezuela,
- Le Sahara en plein essor.

UNE REVUE AUX DIMENSIONS DU MONDE